

REDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. : 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES :
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

M. Chamberlain a déclaré de nouveau que les Alliés ne traiteront pas de la paix avec Hitler

M. Daladier a constitué un nouveau cabinet dans lequel il cumule la Défense nationale et les Affaires étrangères

Le Parlement britannique s'est réuni hier pour entendre une déclaration du premier ministre Chamberlain sur la situation internationale.

Parlant à la Chambre des communes, tandis que lord Stanhope s'exprimait devant la Chambre des lords, M. Chamberlain a tout d'abord rendu compte de la séance du Conseil suprême des Alliés, dont nous avons parlé hier. Il a dit que cette rencontre avec M. Daladier et le général Gamelin lui avait fait constater qu'il y a communauté entière de sentiment entre le peuple français et le peuple anglais sur la conduite à tenir vis-à-vis de l'Allemagne.

« Le peuple de France et le peuple de Grande-Bretagne, a dit M. Chamberlain, sont également résolus, non seulement à faire honneur à toutes leurs obligations vis-à-vis de la Pologne, mais à mettre un terme, une fois pour toutes, à l'intolérable tension de vie sous la menace perpétuelle d'une agression nazie. Nos alliés français sont, comme nous-mêmes, un peuple pacifique. Mais ils sont non moins convaincus que nous qu'il ne pourra y avoir de paix tant que la menace hitlérienne n'aura pas été définitivement écartée. »

Et pour donner plus d'accent encore à cette déclaration catégorique, M. Chamberlain a ajouté, en français : « Il faut en finir. »

Ainsi, c'est la guerre sans merci au régime hitlérien ; les gouvernants de Berlin doivent se le tenir pour dit.

Justement hier, le chef du service de presse du Reich faisait savoir aux journalistes que « le chancelier Hitler ne repousserait pas une offre de négociations du gouvernement polonais ». Quelle magnanimité ! Après avoir brusqué les événements pour faire avorter la médiation du cabinet de Londres, on offre la paix à la Pologne maintenant qu'elle est presque à terre. C'est qu'on ne voulait pas discuter avec elle de pair à égal ; Berlin voulait l'avoir à sa discrétion pour lui dicter ses volontés.

Mais la Pologne ne s'abaissera pas à solliciter la paix de son agresseur. Il n'y aura pas de paix séparée polonaise ; Londres, Paris et Varsovie se sont donné leur parole d'honneur à ce sujet. Le mot de M. Chamberlain : « Il faut en finir », vaut pour tous les trois.

Une note officielle anglaise, parue depuis le discours du premier-ministre, corrobore ses déclarations :

La position du gouvernement de Sa Majesté et du gouvernement français, dit-elle, est bien connue. Elle est que ces deux puissances ne pourraient négocier qu'avec un gouvernement allemand à la parole duquel elles pourraient se fier, de telle façon qu'on puisse envisager l'avenir avec certitude. On ne peut attendre cela de Hitler, dont la technique de l'agression brutale envers tous les pays non allemands, les uns après les autres, est maintenant patente pour tout homme.

Une fois qu'un gouvernement auquel on peut se fier sera au pouvoir en Allemagne et que le mal commis sera réparé, le gouvernement britannique serait, à n'en pas douter, disposé — comme il le fit savoir à maintes reprises — à envisager, en consultation avec ses alliés et les autres puissances amies, le moyen d'instituer une paix juste et équitable en Europe.

Dans de telles circonstances, il serait également possible d'examiner comment les conditions économiques pourraient être rajustées, de façon à permettre à toutes les puissances de tirer un bénéfice mutuel des ressources mondiales.

Voilà, formulées *ne varientur*, les conditions dans lesquelles les Alliés sont disposés à traiter de la paix. On est encore loin du moment où il sera possible de s'aboucher.

Quant à la suite de l'exposé de M. Chamberlain à la Chambre des communes, elle a eu trait à la situation militaire, à propos de

laquelle le premier-ministre anglais a rendu un chaleureux hommage à la Pologne.

Pour le moment, a-t-il dit, le centre principal des opérations est à l'est. Il semble que les Allemands essayent de précipiter le résultat décisif sur ce front avant d'être forcés à faire passer leurs forces à l'ouest pour faire face à la menace de notre intervention. Le fait que, jusqu'à présent, ces espoirs ne se sont pas réalisés est dû à l'esprit indomptable des Polonais, qui refusent de se laisser intimider par le poids matériel qui leur est opposé aussi bien que par la supériorité écrasante de l'aviation allemande.

Aux acclamations des députés, M. Chamberlain a révélé que trois torpilleurs polonais avaient réussi à rallier la flotte anglaise.

M. Chamberlain a fait également une mention élogieuse des opérations françaises contre la ligne Siegfried, dont il a annoncé « le succès complet », en ajoutant que les troupes anglaises allaient prochainement coopérer à l'action des forces françaises.

Quant à la guerre navale, le premier-ministre anglais a stigmatisé « l'attaque brutale d'un paquebot anglais par les sous-marins allemands au mépris de toutes les lois de la guerre maritime ». Il a déploré les pertes « indubitablement sévères », essuyées déjà par la marine marchande anglaise, qui s'expliquent, a-t-il dit, par le fait qu'un grand nombre de bateaux naviguaient, confiants, sur toutes les mers, alors que, déjà, les sous-marins allemands, avertis de ce qui allait arriver, se tenaient à l'affût, aux postes choisis à bon escient qui leur avaient été assignés, dans l'attente du signal des hostilités.

Et voici que ce triste sujet s'allonge d'un nouveau chapitre : le grand quartier général du chancelier Hitler annonce que les populations polonaises vont être châtiées de leur patriotisme par le fer et le feu. Elles les subissent déjà, mais elles commettent le crime de défendre leurs foyers.

Aussi, le haut commandement de l'armée allemande annonce que « l'aviation allemande, conjointement avec l'artillerie lourde, appliquera les mesures militaires propres à montrer en peu de temps l'inutilité de la résistance ». Par la même note du grand quartier général allemand, nous apprenons que c'est l'artillerie polonaise qui bombarde Varsovie ! Inutile, n'est-ce pas ? d'ajouter un seul mot.

Le remaniement du cabinet Daladier, dont il était question depuis l'entrée en guerre de la France, est chose faite.

Le président du Conseil a communiqué hier soir la liste de ses collaborateurs anciens et nouveaux. Commençons par les ministres qui conservent leurs portefeuilles. Ce sont :

MM. Camille Chautemps, ministre d'Etat ; Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur ; Guy La Chambre, ministre de l'Air ; Campinchi, ministre de la marine de guerre ; Queuille, ministre de l'agriculture, tous radicaux-socialistes ; MM. Georges Mandel, ministre des colonies (républicain-indépendant) ; Gentin, ministre du commerce (radical-socialiste) ; Paul Reynaud, ministre des finances (Alliance républicaine de gauche) ; Jules Julien, ministre des transmissions ou P. T. T. (radical-socialiste) ; Rucart, ministre de la santé publique (radical-socialiste) ; Pomaret, ministre du travail, et de Monzie, ministre des travaux publics (tous deux de l'Union socialiste républicaine).

A noter que tous ces ministres, sauf deux, collaborent avec M. Daladier depuis son arrivée au pouvoir, le 10 avril 1938. MM. Pomaret et de Monzie ont remplacé leurs camarades de parti : MM. Ramadier et Frossard, qui démissionnèrent le 22 août 1938, à la suite d'un discours retentissant du président du Conseil sur la nécessité d'adapter la loi des 40 heures. Le 22 août 1938 ! Quelques semaines

Unité et diversité des fascismes

II

En Turquie

Nous avons vu que la dictature roumaine est un moyen de combattre le totalitarisme par ses propres armes, et que, sous l'enseigne d'une théorie assez flottante, la pratique dictatoriale ne laisse rien à désirer en fait de vigueur.

La contradiction entre la doctrine et son application est plus flagrante en Turquie qu'en Roumanie. L'Atatürk, qui était franc-maçon, fit de son pays une « République démocratique et populaire ». Quels termes pourraient chaotifier plus agréablement des oreilles françaises ou américaines ? Mais quelle singulière démocratie où il n'y avait qu'un seul parti, où tous les députés étaient délégués à l'unanimité des électeurs, où le président de la République était un maître plus absolu que Staline, Mussolini et Hitler réunis ! Du premier jusqu'au dernier, les Turcs ne reconnaissent qu'une seule volonté, celle du Vainqueur, du Parfait, du Loup gris. Une seule fois, il a été désobéi : quand il a créé un parti d'opposition et qu'il a ordonné l'élection de huit députés de ce parti. Les citoyens se sont alors méfiés de la plaisanterie, et ils ont quand même voté pour les candidats officiels, plus kémalistes que Kémal.

On pouvait croire que cela cesserait avec la disparition de l'Atatürk. Que nenni ! Cela continue avec M. Ismet Inonu. Contre les velléités d'émancipation de diadoques comme M. Djelal Bayar, rapidement remplacé par le docile M. Refik Saydam, le nouveau chef de l'Etat affirme son autorité et réclame pour lui tout l'héritage de son illustre prédécesseur. Sur le désir du président, la vieille Chambre prononça en janvier dernier sa propre dissolution à l'unanimité et le nouveau Parlement, comme l'ancien, approuve toutes les mesures gouvernementales à l'unanimité.

La Turquie offre ce singulier spectacle d'une démocratie laïque, amie des Soviets et alliée de l'Angleterre et de la France, où tout le monde est de l'avis des autorités. Et ceux qui ne le sont point n'osent pas le dire trop haut, par crainte des conséquences. Voilà qui vaut bien, en pratique, un régime architotalitaire.

Les trois autres Etats de la péninsule balkanique possèdent chacun une forme de gouvernement particulière, mais autoritaire à différents degrés.

avant le coup des Sudètes ! Il n'était que temps.

Quatre ministres devaient être remplacés : celui de la Justice, M. Marchandau (radical-socialiste), qui désire se consacrer uniquement à l'administration de la ville de Reims, dont il est maire ; celui de l'éducation nationale, M. Jean Zay (radical-socialiste), le plus jeune des ministres (il a 35 ans), qui est parti aux armées ; celui de la marine marchande, M. de Chappedelaine (gauche radicale), qui est malade, et celui de l'économie nationale, M. Patenôtre (radical-socialiste), député de Seine-et-Oise, qui désire s'occuper de son département, particulièrement affecté par la mobilisation et la guerre.

On avait cru que M. Daladier profiterait de la circonstance pour modifier profondément son cabinet dans le sens de l'Union nationale, disaient les uns, en formant une équipe de « techniciens », disaient les autres. On avait prononcé les noms du maréchal Pétain, qui devait prendre la tête d'un grand ministère de la défense nationale, de M. Louis Marin et de M. Léon Blum, qui est à la fois un prophète de malheur et un prophète malheureux. On ajoutait que M. de Monzie remplacerait M. Zay à l'éducation nationale.

Mais le président du Conseil a choisi une autre solution. Il a résolu, comme on l'a vu, de maintenir à leurs postes la plupart des ministres qui ont travaillé jusqu'ici à ses côtés. Il lui a, en effet, paru préférable de ne pas remanier profondément le gouvernement dans les circonstances présentes, « alors que l'état de guerre, dit un communiqué officieux,

Bulgares, Yougoslaves et Grecs

La Bulgarie a connu cinquante années d'une démocratie effrénée, c'est-à-dire de dissensions interminables et de luttes de partis qui déchiraient le pays ; de temps en temps, un dictateur — Stamboulsky, Radoslavof —, bientôt renversé, s'imposait, mais sans qu'il fût touché aux principes du régime. En mai 1934, Boris III essaya à nouveau un dictateur, puis un autre et un troisième, mais chacun d'eux était l'homme d'une coterie et aucun n'est parvenu à s'imposer. Enfin, ce fut, en 1936, le tour d'un *homo regius*, M. Kioussévanof. Les partis furent dissous, une nouvelle Constitution corporative édictée, et des élections eurent lieu d'après un système qui garantissait d'avance la majorité aux ministériels.

Néanmoins, la Bulgarie ne vit pas en dictature. Il s'agit plutôt d'un parlementarisme amendé, atténué : l'opposition existe à nouveau ; elle est représentée au Sobranié, et les discours de ses mandataires sont parfois fort violents. Les groupes purement « fascistes », dont il convient de ne pas exagérer l'importance, sont aujourd'hui écartés de la participation aux affaires. Mais les ministres sont indépendants du Parlement et régissent le pays comme il leur plaît, d'après les directives royales, et avec la bénédiction de l'Eglise orthodoxe nationale.

La Yougoslavie non plus n'est pas officiellement totalitaire. Comme la Bulgarie, et plus longtemps que celle-ci, le royaume des Karageorévitch a connu un régime de la main forte ; la dictature militaire exercée au nom du roi Alexandre par le général Jivkovitch, de 1929 à 1934. Peu de temps avant l'attentat dont il périt victime, le souverain octroya une charte qui devait préparer l'avènement d'un régime plus doux, quoique encore suffisamment autoritaire. En effet, M. Jévtitch, le successeur de l'énergique général, voulut continuer dans la même voie que ce dernier.

En été 1935, toutefois, le prince-régent Paul, soucieux de panser les plaies et de procéder par persuasion plutôt que par oppression, appela au pouvoir M. Stoyadinovitch. Mais celui-ci ne tarda pas non plus à s'écarter de son libéralisme initial. A l'extérieur, il devint un des partisans les plus convaincus de l'axe Rome-Berlin ; à l'intérieur, il abandonna au bout

exige au contraire la continuité des grands services d'Etat et le maintien de leurs chefs ».

Il y a, cependant, une exception marquante : M. Daladier a repris des mains de M. Bonnet le portefeuille des affaires étrangères, qu'il cumulera avec celui de la défense nationale.

Il s'ensuit la nouvelle distribution de ressorts que voici : défense nationale, guerre et affaires étrangères : M. Daladier ; sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale et à la guerre : M. Ducos (radical-socialiste) ; sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : M. Champetier de Ribes (démocrate populaire) ; ministre du blocus : M. Georges Perrot (Union républicaine démocratique) ; garde des sceaux et ministre de la justice : M. Georges Bonnet ; éducation nationale : M. Yvon Delbos (radical-socialiste) ; anciens combattants et pensionnés : M. René Besse (indépendant de gauche) ; marine marchande : M. Alphonse Rio (gauche radicale) ; ministre de l'armement : M. Raoul Dautry, ancien directeur des chemins de fer français.

Les remaniements ministériels, jusqu'ici, étaient le plus souvent conçus exclusivement en fonction de commodités parlementaires. D'autre part, de vieilles habitudes parlementaires faisaient croire qu'un ministère d'union est un ministère où tous les partis sont représentés. C'était une fiction, car tous les partis n'étaient pas représentés. Surtout, ces dosages, qui consistaient à mettre ensemble des parlementaires ayant peu d'idées communes, ont donné des résultats fort médiocres.

M. Daladier ne s'est, comme on voit, pas inspiré de ces méthodes.

d'un certain temps ses tentatives de réconciliation avec les adversaires de l'Etat, car il se heurta au refus unanime de l'opposition coalisée, Croates et démocrates serbes. On comprend, d'ailleurs, la réticence de M. Mathek, car on ne lui offrait aucune concession substantielle.

Avec M. Zvetkovitch, cela a changé et un accord serbo-croate est intervenu. Mais quel en sera idéologiquement le résultat ? Au lieu d'un régime autoritaire, il y en aura deux ; la coalition gouvernementale actuelle se maintiendra en Serbie et Slovaquie, et M. Mathek, le « voda » (chef), instaurera son monopole en Croatie. Ce ne sera pas la dictature vrai de vrai (les « fascistes » serbes de M. Liotitch ne sont qu'un minuscule groupement d'opposition), mais les opposants demeureront sans aucune influence sur la conduite des affaires. Sur le terrain religieux, les dirigeants politiques croates et slovènes sont respectueux des droits de l'Eglise catholique et quant aux Serbes, la paix règne à nouveau entre l'Etat et l'Eglise schismatique, depuis la liquidation de l'affaire du Concordat. Mais le régime reste beaucoup moins imprégné de christianisme qu'en Bulgarie et en Roumanie, moins surtout qu'en Grèce.

La dictature de M. Métaux se rapproche, par de nombreux côtés, du défunt régime Schuschnigg ou du très vivant régime Salazar. Comme au Portugal, il succède à une longue période d'instabilité, luttes de partis et pronunciamientos militaires. L'opposition légale est supprimée à Athènes ainsi qu'à Lisbonne ; ici et là, les dirigeants s'inspirent du corporatisme, en même temps qu'ils renouent avec les traditions conservatrices du passé, et fondent leur action sur la doctrine chrétienne. Seulement les Hellènes sont orthodoxes — avec une tolérance plus que relative pour le catholicisme ! — et ils ont rétabli la monarchie, tandis que MM. Carmona et Oliveira Salazar ont maintenu l'institution de la République. Nouvelle analogie pourtant : les deux pays, bien qu'ayant un régime autoritaire, bien que sympathisant avec l'Italie, sont des clients fidèles de l'Angleterre. Enfin, les deux dictatures sont assez débonnaires, en ce sens qu'elles laissent leurs opinions aux démocrates, socialistes et fascistes, pourvu qu'elles ne soient pas manifestées en public.

Les Pays baltes et la Pologne

Remontons au nord de deux bons milliers de kilomètres et nous trouverons aux rives de la Baltique des expériences analogues. En Estonie, en Lettonie et en Lithuanie, gouvernement autoritaire, corporatif, appuyé sur l'armée, mais pas d'authentique totalitarisme. Les militaires qui tiennent les ficelles se préoccupent davantage de la défense nationale que d'idéologie. C'est nécessaire dans ces petits pays, qui ont besoin d'un gouvernement fort, face aux dangereux voisins soviétique et allemand.

Chose curieuse, les Eglises, quoique respectées, ne jouent là-bas aucun rôle actif ; peut-être est-ce parce que les Esthoniens sont luthériens, et les Lettons divisés en une majorité luthérienne et une minorité catholique. Or, le protestantisme subit plutôt l'influence de l'autorité civile qu'il ne la dirige. En Lithuanie catholique, le clergé est fort patriote, et les chefs politiques sont ou se disent tous croyants ; ce nonobstant, les rapports avec le Saint-Siège ne sont point encore normalisés. Car les gens de Kaunas sont tellement imbus de nationalisme qu'ils voudraient introduire partout la préséance de l'Etat, ce qui les a mis en conflit avec le Vatican.

Les adversaires du pilsoudskisme en Pologne prédisaient des difficultés analogues avec la Curie, à cause de la statolâtrie que professait, paraît-il, le maréchal. Pourtant, aucun incident grave et permanent n'est venu troubler, depuis 1926, les rapports des deux pouvoirs. Cela tient à la souplesse et à la bonne volonté montrées de part et d'autre ; cela tient aussi à l'absence d'une doctrine cohérente chez les dirigeants du régime polonais.

Jamais dictature n'a été moins « totalitaire » que celle de Joseph Pilsoudski. Le grand soldat visait à une seule chose : rendre la Pologne forte au dedans comme au dehors. Le credo de ses adhérents contenait comme dogme unique la confiance sans bornes, donc l'obéissance absolue, au maréchal. Mais celui-ci ne se préoccupait de rien que des lignes générales de la politique intérieure et étrangère. Il n'a jamais essayé d'imposer à ses partisans ni un système philosophique, ni des croyances religieuses, ni des conceptions sociales ou économiques déterminées. Par suite, les pilsoudskistes sont une confrérie que relie trois liens seulement : le culte voué à la personne du chef — aujourd'hui à son souvenir —, le désir d'un pouvoir central stable et fort, et la camaraderie. Ils ne veulent pas céder leur place à d'autres équipes ; voilà pourquoi ils ont tenté de donner plus de cohésion à leur mouvement, après la mort de Pilsoudski, en élaborant une idéologie. Le résultat de cet effort, c'est la doctrine du Camp de l'Unité nationale (Ozon), assez inconsistante et électorale. Elle se modifie d'ailleurs au gré des événements ; selon qu'il a recherché l'adhésion de la droite ou de la gauche paysanne, l'Ozon s'est montré plus « national » ou plus « populaire ».

Ainsi, l'an passé, l'extension de l'antisémi-

tisme le poussa à proposer des mesures contre extérieure, il n'en a plus été question. Les circonstances ont entraîné d'ailleurs comme conséquence que l'Ozon a disparu peu à peu du premier plan et, tandis qu'elle devait faire face à la menace germanique, deux choses se sont vérifiées : que la Pologne est la contrée d'Europe orientale la plus réfractaire aux idéologies « fascistes », et que les divergences partisans se taisent face au « haïssable ennemi » : malgré la façade pilsoudskiste qu'on laisse subsister pour plus de commodité, une belle Union sacrée des cœurs et des volontés règne entre tous les concitoyens du maréchal Smigly-Rydz.

Notre tour d'horizon nous a permis de toucher du doigt les contradictions qui existent entre les régimes totalitaires de la *Zwischenuropa*, confondus dans une même haine pour les apôtres des « immortels principes » de 89. Ici, on répudie la doctrine chrétienne ; là, on se désintéresse de la religion ; là encore, on cherche le soutien de l'Eglise. Ici, c'est un monarque qui règne, là c'est un fils du peuple qui exerce une dictature ; ici, on est conservateur, là, on préconise des réformes sociales hardies ; ici, on extermine par le fer et le sang tous les adversaires ; là, on tolère un semblant d'opposition ; ici, on proclame le racisme ; là, on le renie. Les uns aiment les Allemands, les autres les admirent, tout en les détestant ou en les redoutant ; d'autres, enfin, leur tiennent tête crânement.

Le Troisième Reich et l'Italie fasciste ont eu tort de trop se fier aux affinités idéologiques pour en faire des instruments de domination politique ; les intérêts proprement nationaux, et avec eux les nécessités économiques, se montrent plus forts que la commune horreur de la démocratie et le commun amour de l'autorité.

G. M.

Affaires d'Espagne

Franco à Saint-Jacques de Compostelle et à Vigo

Le général Franco est arrivé à Saint-Jacques de Compostelle, accompagné du ministre de la marine et du général Moscardo, chef de sa maison militaire. Il fut chaleureusement acclamé par la foule. Il a passé quelques instants à la cathédrale où, après les prières, il donna l'accolade à la statue de l'apôtre saint Jacques.

Le général gagna ensuite Pontevedra, où il fut accueilli avec le même enthousiasme.

Une réception eut lieu au palais provincial et à deux reprises, le général Franco dut paraître au balcon pour répondre aux acclamations de la foule. Le général s'est ensuite embarqué pour Vigo.

Madrid, 13 septembre.

Le général Franco a visité la ville et le port de Vigo, au milieu d'une foule compacte. La ville était entièrement pavoisée. Il a inspecté le port et la rade, où sont ancrés une quarantaine de cargos étrangers qui avaient arboré le grand pavois pour honorer le général Franco.

La Phalange

Madrid, 13 septembre.

Les principaux membres du nouveau conseil national appelé Conseil de la paix sont :

M. Serrano Suner, ministre de l'intérieur ; le général Munos Grande, ministre sans portefeuille, secrétaire général de la Phalange ; Mlle Primo de Rivera, présidente des Phalanges féminines ; M. Raphaël Sanchez Mazas, ministre sans portefeuille ; M. Miguel Primo de Rivera, frère de Don Antonio ; M. Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris ; M. Beigbeder, colonel, ministre des affaires étrangères, le général Yague, ministre de l'air ; le général Varela, ministre de la guerre ; le lieutenant-général Saliquet ; le lieutenant-général Davila ; le comte Rodezno, ancien ministre de la justice ; M. Fernandez Cuesta, ancien secrétaire de la Phalange ; M. José Maria Féman, écrivain ; le vice-amiral Moreno ; M. Luca de Tena, directeur de l'A. B. C. ; le général Moscardo ; M. José Yanguas, ambassadeur d'Espagne au Vatican, ainsi que tous les chefs des grands corps constitués de l'Etat, comme le président du tribunal suprême de justice, le président du Conseil d'Etat, le recteur de l'Université de Madrid.

Sur 90 membres, une trentaine appartenaient à l'ancien conseil.

Le rappel des émigrés

Paris, 13 septembre.

L'Ere nouvelle dit que, en appelant tous les Espagnols résidant en territoire français, librement ou dans des camps de concentration, à revenir sur le sol de la patrie, l'Espagne ajoute un acte décisif à ceux déjà accomplis pour assurer son relèvement.

Cette décision intéresse directement la France, car elle a pour résultat de lui enlever la charge et la préoccupation d'un nombre immense de réfugiés au moment où elle doit concentrer tous ses efforts, tous ses moyens et toutes ses pensées sur un seul objectif. « Les détracteurs du gouvernement espagnol, s'il y en a encore, doivent réfléchir. »

Des manœuvres américaines

New-York, 13 septembre.

A Los Angeles, 130 navires de la flotte des Etats-Unis et 450 avions se rassembleront dans la baie de San Pedro. 42.000 officiers et soldats des milices se réuniront le long de la côte, pour des manœuvres de très grande proportion, commençant le 23 septembre.

Les opérations de guerre

Sur le front occidental

Paris, 13 septembre.

Communiqué français :

Continuation de la réaction de l'artillerie ennemie au cours de la nuit. Pendant la journée d'hier, les avions ont déployé de part et d'autre une grande activité.

Paris, 13 septembre.

Le Petit Parisien écrit :

La manœuvre française en direction de Sarrebruck se précise. Elle menace très sérieusement l'importante cité industrielle qui, dès maintenant, paraît vouée à l'inactivité.

Dans le communiqué lancé par les postes de radio du Reich, l'état-major allemand a annoncé que notre artillerie a bombardé le camp d'aviation évacué de l'ancien chef-lieu de la Sarre. C'est le premier aveu, mais qui ne dit pas toute la vérité, car les canons français bombardent, depuis 24 heures, toute la région au nord-ouest du camp d'aviation, devant la ville même. Il est permis de dire que les faubourgs de Sarrebruck, jusqu'à Saint-Annal, petite localité à l'ouest de laquelle s'étend l'aéroport, sont marmités copieusement.

Le moment n'est peut-être pas très éloigné où les Allemands, pressés par les nôtres se trouveront dans l'obligation de se retirer en arrière de Sarrebruck sur les positions aménagées dans toute la région au nord de cette ville.

Paris, 13 septembre.

L'agence Havas communique :

Sur le front du Rhin à la Moselle, les opérations en cours ont abouti déjà à deux progressions vers l'importante position formée par la ville industrielle de Sarrebruck. D'une part, la réduction et l'occupation du saillant formé par la forêt de Warndt, à l'ouest de Sarrebruck, fut assurée dès les premiers jours des hostilités. D'autre part, l'occupation, sur une profondeur appréciable et sur un front d'une vingtaine de km., de la région des collines situées sur la rive gauche de la Blies, entre Sarreguemines et Hombach, se poursuit.

En outre, à l'extrémité ouest du front, un mouvement offensif des troupes allemandes, dans la région de Sierck, fut enrayé, et, au cours de la journée d'hier, les troupes françaises progressèrent légèrement dans ce secteur.

La plus importante de ces opérations reste l'avance réalisée sur la rive gauche de la Blies, où, malgré la résistance ennemie, des positions intéressantes et notamment de bons observatoires furent conquis.

L'ennemi a réagi dans ce secteur en déclenchant des tirs d'artillerie.

L'aviation de reconnaissance allemande s'est montrée particulièrement active. A plusieurs reprises des combats aériens isolés mirent aux prises des appareils français et allemands au-dessus des lignes.

Paris, 13 septembre.

Communiqué français :

Nos troupes ont amélioré l'ensemble des positions enlevées au cours des journées précédentes. Nos forces navales réagissent vigoureusement contre les sous-marins ennemis.

Activité réduite de l'aviation, en raison du mauvais temps.

Paris, 13 septembre.

On lit dans le Temps sur les opérations militaires du front germano-allemand :

Les combats se déroulant sur notre frontière n'ont pas modifié leur caractère. Il s'agit toujours de conquérir économiquement, c'est-à-dire avec les avant-gardes appuyées par les chars et l'artillerie avancées, la ligne Siegfried.

Cependant, l'attaque exécutée par nous a eu un succès local fort intéressant. Etant donné la volonté bien affirmée des Allemands de ne pas céder du terrain, une progression sur le front de 20 km. et sur une profondeur notable, prouve que la coopération de l'infanterie et des armes chargées de l'appuyer fonctionnent correctement dans notre armée et que nos soldats sont animés d'un moral excellent.

Notre progression s'est poursuivie hier dans le même secteur sur une profondeur de 1500 mètres provoquant de sérieuses réactions de la part de l'ennemi, notamment de son artillerie.

Luxembourg, 13 septembre.

Les Allemands ont fait sauter en face de Schengen la voie de chemin de fer de Trèves à Metz.

L'évacuation d'Aix-la-Chapelle

Amsterdam, 13 septembre.

L'évacuation d'Aix-la-Chapelle doit commencer cet après-midi, selon le journal hollandais *Ablegemen Handelsblad* ; le correspondant de cet organe à la frontière germano-hollandaise ajoute que « toutes les personnes âgées de moins de dix-neuf ans et toutes les femmes seront obligées de partir ». En outre, les hommes dont la présence à Aix-la-Chapelle n'est pas indispensable ont la faculté de quitter également la ville.

Sur le front oriental

Berlin, 13 septembre.

Le haut commandement allemand communique :

Le 12 septembre l'armée allemande a continué au sud et au nord la poursuite impétueuse des troupes polonaises. Progressant des deux côtés de Przemyśl, elle a occupé Sambor et Jaworof et ses détachements avancés ont atteint Lemberg.

Le groupe polonais cerné au sud de Radom a cessé d'exister. Le démantèlement des prisonniers, canons et engins de guerre de tous genres n'est pas terminé.

Toutes les tentatives entreprises par les cinq divisions et les deux brigades de cavalerie polonaises cernées près de Koutno pour se frayer un chemin vers le sud ont échoué.

La contre-attaque concentrique de nos divisions est en cours.

A l'est et au sud-est de Varsovie, la route et la voie ferrée de Varsovie à Siedlce a été dépassée par d'importantes formations.

A l'extrême aile orientale, des troupes motorisées se trouvent à 40 km. au nord de Brest.

Bien en arrière du front, la 18^{me} division polonaise, qui se retirait de Lomza vers le sud, a été arrêtée au nord du Boug.

Mardi, l'aviation a de nouveau attaqué avec succès les routes, les ponts, les voies ferrées à l'est de la Vistule.

En gare de Krystynopol, trois trains sont en flammes. L'aérodrome de Loutsk a été gravement endommagé. Les usines d'aviation de Biala Podlask sont en flammes. Quatorze avions ennemis ont été détruits, dont deux au cours d'un combat aérien.

Berlin, 13 septembre.

La forteresse de Modlin, située à l'embouchure de la Naref dans la Vistule, au nord-ouest de Varsovie est encerclée par les troupes allemandes.

Derrière les lignes allemandes occupées par les troupes qui avancent en direction de Varsovie, on a trouvé des quantités considérables de matériel de guerre telles que pièces d'artillerie, obus, etc. et des stocks importants de denrées alimentaires. A Radom, le butin est également important.

Varsovie, 13 septembre.

L'état-major polonais publie le communiqué N° 12 (retardé) :

Après des combats opiniâtres, les troupes allemandes ont commencé à se retirer des environs immédiats de la capitale.

Des combats acharnés ont eu lieu au nord-est de Varsovie, dans la région de Marki et le long de la voie ferrée Varsovie-Vilno. En cet endroit, la cavalerie polonaise, poursuivant l'ennemi, a pris dix chars d'assaut allemands.

L'aviation allemande a bombardé les faubourgs au nord de Varsovie et Marymont, ainsi que la chaussée de Grojetz, au sud-est de la capitale.

L'aviation allemande continue de bombarder les voies ferrées.

Les troupes polonaises opérant en territoire de Posnanie ont commencé une attaque efficace.

Varsovie, 13 septembre.

Communiqué de l'état-major général polonais N° 13, émis à 22 heures 30 :

Dans la région de Koutno-Lowicz, nous continuons la lutte en attaquant et en infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses.

Trente avions ennemis ont été abattus.

Nos détachements ont repoussé une attaque sur la ligne Modlin-Zégrz.

Le bombardement de Varsovie continue.

Au sud de la ligne Kalouszyn-Siedletz, nous opérons la retraite devant des détachements blindés de l'ennemi en soutenant de lourds combats.

Les combats continuent contre l'ennemi qui a traversé la Vistule, près d'Annopol.

Lwow a repoussé un raid d'une colonne motorisée.

Les combats dans la région de Gdynia et de Kepaoksywska continuent.

Berlin, 13 septembre.

Des troupes mobiles ont atteint la grande route Lemberg-Lublin, près de Rawarouska et Tomaszof.

Berlin, 13 septembre.

L'aviation militaire allemande a consacré ses opérations de mercredi à la destruction des lignes de communications de l'ennemi et au bombardement des troupes polonaises en retraite.

Ses opérations se sont déroulées de plus en plus vers l'est.

Les lignes Woulko, Wysk, Czerencha, Poulawy, Lublin-Kowel, Lublin-Lemberg ont été attaquées. Quelques-unes ont été coupées.

Les gares de Kowel, de Siedlce, de Loukov et de Wlodawa ont été endommagées par des bombes.

Les installations ferroviaires ont été détruites. La gare d'Oswiecz a été entièrement détruite.

Bucarest, 13 septembre.

Suivant une information de source polonaise, la ville de Lodz a été reprise par les Polonais.

Bucarest, 13 septembre.

Suivant une information de source polonaise, les divisions polonaises qui combattent autour de Koutno ont pu reprendre contact avec les troupes qui combattent autour de Varsovie.

Bucarest, 13 septembre.

Un train-hôpital polonais a été bombardé par l'aviation allemande dans la région de Koutno.

A Varsovie

Bucarest, 13 septembre.

Soixante-dix avions ont bombardé mercredi Varsovie. Trente-cinq d'entre eux auraient été abattus.

Une bombe est tombée dans une grande avenue où la population s'était massée. Quinze femmes ont été tuées.

En Slovaquie

Budapest, 13 septembre.

Selon des informations venues de la frontière, toute la Slovaquie est inondée de tracts invitant la population à adhérer à la Légion tchécoslovaque en voie de constitution. On mande de Bratislava que les autorités slovaques ont reçu des instructions pour confisquer les appareils de radio appartenant aux personnes indigènes.

Le siège des légations étrangères en Pologne bombardé

Bucarest, 13 septembre.

Le personnel des ambassades et des légations accréditées en Pologne qui avait quitté Varsovie au moment de l'avance allemande est actuellement réfugié à Kremenetz, vers la frontière polono-soviétique. Bien que cette localité ne contienne aucun objectif militaire, les escadrilles allemandes l'ont bombardée violemment, mercredi, et il y a de nombreuses victimes parmi la population civile.

Le ministre des finances polonais en Roumanie

Bucarest, 13 septembre.

M. Kwiatkowski, ministre des finances polonais, a franchi mardi matin la frontière polono-roumaine, et se trouve actuellement à Czernowitz, accompagné de dix hauts fonctionnaires polonais.

La mobilisation russe

Moscou, 13 septembre.

La convocation des réservistes de l'armée rouge continue. Dans les rues et les gares de la capitale, on continue à voir des troupes avec leur équipement de campagne, armes et train, qui sont dirigées sur la frontière occidentale.

Sur mer

Amsterdam, 13 septembre.

L'inspecteur général de la navigation néerlandaise annonce que des mines en dérive ont été observées sur la côte septentrionale de la Hollande, sur l'Oesterschedt et dans la Wattenmeer.

Les survivants de l'« Athenia »

Londres, 13 septembre.

Les 250 survivants américains du paquebot *Athenia* seront rapatriés en Amérique par le transatlantique américain *Orizaba*, qui est attendu prochainement à Glasgow.

On déclare que le navire ne sera pas escorté par des navires de marine américaine, ainsi que l'avaient demandé plusieurs des rescapés la semaine dernière, lors de la visite à Glasgow de M. Kennedy, fils de l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres.

Les survivants canadiens ne s'embarqueront pas sur l'*Orizaba*, mais seront rapatriés sous peu sur des navires britanniques.

La contrebande de guerre

Berlin, 13 septembre.

Le gouvernement du Reich a promulgué une loi déclarant contrebande de guerre les denrées alimentaires (y compris les animaux vivants), les fourrages, les vêtements et les étoffes, et tout ce qui a trait à la fabrication des vêtements.

Un avion allemand au Danemark

Copenhague, 13 septembre.

Un avion a été aperçu dans le passage barré de l'Oeresund. Un bateau de garde tira un coup d'avertissement et l'avion quitta le territoire danois. L'enquête a démontré qu'il s'agissait d'un appareil allemand.

Un avion hollandais abattu par les Allemands

Berlin, 13 septembre.

(DNB.) — Un avion hollandais survolant la hauteur d'Ameland, située en dehors du territoire néerlandais, et qui suivait un avion de reconnaissance allemand, a été abattu. Le pilote allemand ne se rendit compte qu'il s'agissait d'un appareil hollandais que lorsqu'il s'abattit sur le sol.

Le pilote allemand descendit et sauva les quatre hommes de l'équipage et les conduisit à Norderney. Les quatre Hollandais ne sont que légèrement blessés. Ils ont reconnu avoir commis une faute en suivant l'appareil allemand.

L'enquête se poursuit. Un autre avion allemand a dû faire un atterrissage à l'île d'Ameland, située en territoire hollandais.

Les polémiques de guerre

Paris, 13 septembre.

Le *Figaro* publie un article intitulé : « Gœring démenti par Hitler ? » Il écrit :

Gœring a dit dans son discours du 9 septembre : Nous ne voulons rien aux Français. Nous ne voulons rien leur prendre... Nous autres Allemands, nous ne voulons pas tuer de Français.

Or, Hitler a écrit dans *Mein Kampf*, qui continue d'être répandu en Allemagne sans que ces lignes y soient effacées : « Il faut anéantir la France. »

Où Hitler, ou Gœring a menti, ou, plutôt, comme Gœring n'a rien dit qui n'eût l'assentiment d'Hitler, c'est Hitler lui-même qui se donne un démenti.

La vérité est qu'il y a pas de vérité constante pour Hitler. Ce qui est constant chez lui, c'est l'ambition excessive du pangermanisme.

Du point de vue du pangermanisme, tout est justifié à ses yeux, tout peut être dit, tout peut être fait. Hitler a prévu qu'il lui faudrait anéantir la France et il dit pourquoi : l'anéantissement de la France n'est pas un but. Ce ne doit être pour l'Allemagne qu'un moyen de donner enfin à son peuple, sur un autre théâtre, toute l'expansion dont il est capable. La défaite de la France doit servir à couvrir les arrières pour l'extension vers l'est de l'habitat allemand.

Le programme allemand était celui-ci : pour avoir les mains libres à l'est, abattre la France, isoler celle-ci de l'Angleterre.

L'alliance franco-anglaise au lieu d'être détruite est

scellée plus que jamais. C'est pourquoi, le programme de *Mein Kampf* étant mis en échec sur ce point essentiel, le discours de Gœring comporte les variantes que la situation impose à sa tentative d'exécution.

Les appréciations des journaux sur la situation

Londres, 13 septembre.

Dans un article consacré à la situation générale, le *Times* estime que, malgré l'avance allemande en Pologne, les calculs des nazis au sujet des résultats politiques de cette avance sont déjà devenus illusoire. L'Allemagne, estime le *Times*, n'a de crédit ni matériel ni moral, et très peu d'argent comptant. Aussi en est-elle réduite à ce qu'elle peut produire et échanger par troc. En dépit des rodomontades du maréchal Gœring, elle n'est pas très satisfaite de sa propre production et ses possibilités de troc sont limitées.

Par ailleurs, la marine marchande allemande a cessé d'exister. Les sous-marins allemands jouissent de leurs derniers beaux jours.

Paris, 13 septembre.

Le *Journal* écrit :

La première phase de l'agression allemande a été soigneusement montée dans un but spectaculaire relativement facile à atteindre. La seconde phase sera sans doute plus ardue. Les difficultés ne viendront pas seulement de la résistance polonaise mais du terrain à occuper en surface et des besoins pour maintenir les liaisons et les voies de ravitaillement.

Il reste à la Pologne, inférieure en forces, mais inégalable en courage, des ressources qui joueront désormais à plein. Elle saura les utiliser.

La Cour d'arbitrage de La Haye récusée

Les gouvernements de Grande-Bretagne, d'Australie et de la République française viennent, par des communications adressées au secrétaire général, de faire savoir que leur acceptation antérieure de la clause de l'article 36 du statut de la Cour permanente de justice internationale, relatif à la juridiction obligatoire de la Cour, n'était plus considérée par eux comme susceptible d'avoir effet à l'égard des différends relatifs à des événements qui pourraient surgir pendant le cours de la guerre actuelle.

Les trois gouvernements motivent leur décision en exposant que le pacte de la Société des nations, notamment les articles 16 et 17, n'étaient plus considérés par tous les membres de la Société comme liant ceux-ci uniformément et obligatoirement.

En présence de cette situation nouvelle, les trois gouvernements constatent que les conditions dans lesquelles ils avaient adhéré à l'article 36 n'existent plus.

Le gouvernement australien a, d'autre part, fait savoir qu'il ne considèrerait pas son adhésion à l'acte d'arbitrage comme s'appliquant à un différend occasionné par les événements venant à se produire au cours de la guerre actuelle.

Le secrétaire général a transmis le texte de ces communications à tous les Etats qui ont accepté la clause facultative, ainsi qu'au greffier de la Cour permanente de justice internationale de La Haye.

En Hollande, le gouvernement invite la population à prier

La Haye, 13 septembre.

L'Agence internationale de la presse catholique apprend d'Amsterdam qu'une circulaire signée du chef du gouvernement, M. de Geer, a été adressée à toutes les communautés religieuses, les invitant à faire prier leurs fidèles, en ces jours où le sort des nations est entre les mains du Tout-Puissant.

« Il serait agréable au gouvernement, est-il dit dans la circulaire, que, dans les semaines qui vont venir, d'ardentes prières communes soient dites après les cérémonies de toutes les confessions religieuses du pays, pour que la Providence donne la lumière et la sagesse aux hommes d'Etat responsables des destinées des nations et épargne à notre pays de trop rudes épreuves. En priant, poursuit la circulaire, les communautés religieuses faciliteront les tâches du gouvernement et serviront au mieux le pays. »

L'Italie prie pour la paix

Rome, 13 septembre.

Le cardinal-vicaire de Rome a ordonné aux prêtres de dire à chaque messe l'oraison *Pro pace*.

Dans tous les diocèses italiens, les évêques ont ordonné des prières et des cérémonies spéciales pour la paix.

L'AFFAIRE DES CHINOIS DE CHANGHAI

Changhai, 13 septembre.

Bien que quatre Chinois impliqués dans le différend anglo-japonais aient été libérés, l'affaire se poursuit toujours devant les tribunaux britanniques.

Un appel a été interjeté par le commandant de la garnison britannique à Tientsin, tenu pour responsable de la détention des prisonniers, qui a été à nouveau entendu aujourd'hui par le juge de la Cour suprême britannique et l'affaire a été renvoyée à une date ultérieure.

Les Japonais en Chine

Un projet de Tokio

Tokio, 13 septembre.

Le gouvernement a publié cet après-midi une déclaration précisant son intention de rechercher un règlement complet de l'affaire chinoise avec le nouveau gouvernement central de Chine qui sera constitué prochainement.

La déclaration dit notamment : « Les efforts ininterrompus du gouvernement tendent à mettre en lumière les principes fondamentaux de notre politique nationale en vue du réajustement de nos relations extérieures, le renforcement de notre défense nationale, le développement de nos industries et l'amélioration des conditions d'existence à l'intérieur du pays. »

Une importance toute particulière est attachée aux points suivants :

1. Politique extérieure : la situation internationale devenue compliquée et délicate inspire au gouvernement la résolution de maintenir fermement la position indépendante de l'empire en s'appuyant sur la solidarité existant entre le Japon et le Mandchoukouo sur les nouveaux rapports à créer entre le Japon et la Chine ; 2. règlement de l'affaire chinoise : le gouvernement entend poursuivre une politique immuable dont les bases furent fixées précédemment et il apportera son aide positive à la création prochaine d'un nouveau gouvernement central en Chine avec lequel il entend collaborer ; 3. renforcement et mise en valeur des forces économiques du Japon : le gouvernement hâtera l'exécution des plans arrêtés en vue de l'expansion des forces productives du pays, ayant pour objet d'atteindre l'indépendance dans le domaine des matières premières nécessaires à la défense navale et il adoptera un vaste programme englobant le Japon, le Mandchoukouo et la Chine ; 4. mise au point et renforcement du régime de la mobilisation nationale : le gouvernement propose d'effectuer notamment la mobilisation complète des ressources et de mettre en vigueur un contrôle sévère des prix et d'ajuster l'offre et la demande dans le domaine de la main-d'œuvre ; 5. réforme de certaines institutions nationales : le gouvernement se propose de réaliser une collaboration plus étroite entre les autorités et le peuple dans les domaines de l'administration.

Le bombardement d'une ville chinoise

Londres, 13 septembre.

On mande de Tchoungkong à l'agence Reuter : Le bilan du bombardement par 27 avions japonais, lundi dernier, de la ville de Soutchéou, est de 400 morts et 400 blessés. Un tiers de la ville a été détruit.

Le gouvernement nippon reprend les rênes aux généraux

Tokio, 13 septembre.

Le gouvernement a décidé de conférer au premier-ministre, le général Abé, des pouvoirs extraordinaires lui laissant l'initiative exclusive des décisions à prendre en vue du règlement de l'affaire de Chine, étant entendu que le commandement suprême demeure la prérogative incontestée et inviolable de l'empereur.

Les membres du gouvernement ont été d'accord pour reconnaître la nécessité de confier l'exécution de la politique nationale du Japon à l'autorité qui représente l'action concertée des éléments militaires et civils formant le cabinet.

En conséquence, le Premier a rendu compte à l'empereur de ce changement radical dans les méthodes gouvernementales du Japon.

Jusqu'ici, chaque ministre et membre du cabinet soumettait séparément son rapport à l'empereur. Dorénavant, seul, le premier-ministre jouira de cette prérogative.

La mission nipponne en Italie

Turin, 13 septembre.

(United Press.) — La mission militaire japonaise, qui se trouve en ce moment en Italie, a visité hier après midi les usines d'avions Fiat à Turin.

Elle a quitté cette ville hier soir, pour se rendre à la villa d'Este, sur le lac de Côme.

NOUVELLES DIVERSES

— A Budapest, cinq personnes ont été arrêtées hier pour avoir tenu des propos alarmistes dans la rue ou dans des établissements publics.

— La Chambre suédoise, réunie en session extraordinaire, a été saisie d'un projet de loi sur la répression rigoureuse de l'espionnage. La loi autorise la police à écouter les communications téléphoniques privées.

— M. Matchek, vice-premier ministre de Yougoslavie, a été reçu successivement par la reine Marie et la princesse Olga.

— Le général Weygand a quitté Ankara en avion hier matin.

— M. Mazahim Pachachi, ministre de l'Irak à Paris, a déposé hier matin une couronne sur la tombe du soldat inconnu et a prononcé une allocution dans laquelle il a dit sa confiance dans la France.

— L'ambassade de Grande-Bretagne a protesté contre la mise en circulation, à Changhai et dans d'autres ports chinois, de billets de banque nippons, pour les paiements douaniers.

AVIATION

Une aviatrice pilote de ligne

Afin d'aider au remplacement, sur les lignes commerciales aériennes, des pilotes de lignes appelés par la mobilisation, l'aviatrice française Maryse Hilsz, célèbre par ses raids Paris-Madagascar et Paris-Saigon, a demandé à devenir pilote de ligne.

LES MORTS



Le colonel-divisionnaire Wilhelm SCHMID, qui vient de mourir à Berne à l'âge de 82 ans

Le colonel Schmid a légué à l'hôpital de l'île, à Berne, la belle somme d'un million de francs.

Le congrès américain convoqué

Washington, 13 septembre.

Le président Roosevelt a convoqué le congrès pour le 21 septembre à midi.

Voici le texte de la proclamation signée par M. Roosevelt pour convoquer le Congrès :

L'intérêt public requiert que le Congrès américain soit convoqué le 21 septembre, à midi, pour recevoir une communication de la part du pouvoir exécutif.

En conséquence, moi Franklin Roosevelt, président des Etats-Unis, proclame et déclare par le présent document que les circonstances extraordinaires ont requis de convoquer le Congrès en session extraordinaire au Capitole le 21 septembre à midi.

Toutes les personnes qualifiées pour agir comme membres du Congrès sont priées de prendre acte de la convocation.

En même temps qu'il signait la proclamation convoquant le congrès pour le 21 septembre, M. Roosevelt invitait télégraphiquement les chefs républicains et démocrates à venir conférer avec lui, le 20 septembre après midi, à la Maison-Blanche, dans un but d'information.

Ces invitations ont été adressées aux vice-présidents Garner et Barkley et à tous les présidents des commissions intéressées à la question.

M. Roosevelt désire limiter le débat de la session spéciale du Congrès à la révision de l'acte de neutralité. Il voudrait que la session fût close dans un délai aussi court que possible alors que les groupes isolationnistes, que dirigent MM. Borah, Vandenberg et Nye, insiste pour que la discussion se déroule dans toute son ampleur.

LES SPORTS

Une manifestation cycliste renvoyée

Par suite des circonstances actuelles, la direction du Comptoir suisse n'a pas pu ouvrir ses portes à la date du 9 septembre. Le rallye suisse de cyclotourisme, qui faisait partie des manifestations sportives se déroulant dans le cadre du Comptoir suisse, ne peut, par conséquent, avoir lieu le 17 septembre.

D'une part, le succès du rallye ne pouvait être assuré. En effet, la mobilisation générale a presque complètement paralysé l'activité de nos fédérations sportives nationales. Les effectifs des sociétés cyclistes sont réduits à leur plus simple expression.

D'autre part, en ce qui concerne l'organisation, le jury et les commissaires qui devaient fonctionner à l'occasion de cette manifestation sont presque tous sous les drapeaux.

Echos de partout

Etre ou ne pas être...

De M. Louis Brunet, dans la *Croix* : Shakespeare, fils de la grande Angleterre, condensait puissamment, avant la lettre, toute la philosophie du drame qui bouleverse l'Europe et le monde quand il plaçait dans la bouche de Hamlet le mot fameux : « To be or not to be... Etre ou ne pas être... »

C'est le dilemme définitif dans sa brutalité qui se pose, en effet, à l'homme. Et au Français. Ou bien il renonce à tout ce qui légitime, explique et ennoblit la vie d'un peuple : la liberté d'agir et de penser ; l'honneur ; la sauvegarde et de son patrimoine historique et de ses expressions spirituelles...

Et alors, il sombre à jamais dans la nuit. Ou bien il se cabre contre la barbarie, la servitude et l'anéantissement.

Et alors, de toutes ses énergies séculaires, accroché au sol paternel, il se défend, prenant Dieu à témoin que sa cause est juste.

Ainsi fait la France. Et, avec elle, ses amis dans la croisade gigantesque des temps modernes.

Mot de la fin

— Cet infâme rédacteur m'a renvoyé mon article. Ah ! si je savais comment me venger ! — Dédie-lui tes vers !

LA VIE VALAISANNE

Sion, 13 septembre.

Il semble que, en temps de mobilisation, le chroniqueur doit être débordé par l'abondance des faits à rapporter. Et pourtant, c'est le contraire qui est la vérité.

Le pays en armes rejette à l'arrière-plan tout ce qui pourrait être de nature à détourner l'attention de ce grave événement. Le soldat, la défense du pays accaparent presque exclusivement l'esprit des individus et des foules.

Et c'est bien qu'il en soit ainsi... Une nation s'honore qui concentre tout son intérêt sur la sauvegarde de ses frontières et de ses foyers. Le culte de la patrie, l'amour du sol natal sont des sentiments supérieurs qui annoblissent l'âme humaine et qui portent en germe les héros dont s'exaltent les peuples.

Nous avons raison de communier avec nos soldats qui montent la garde sur nos hauts cols alpestres, le long du Jura et du Rhin. Ne symbolisent-ils pas la patrie entière veillant sur les berceaux et sur les tombes, sentinelles avancées, prêtes à payer de leur vie la gloire de défendre la splendide bannière helvétique ?

Il paraît cependant, après deux semaines de mobilisation, qu'on tend à faire à la vie économique la part qui lui revient. Sans trop débâter l'arc des préoccupations d'ordre militaire, on vient à penser sagement que la terre réclame aussi les bras et qu'il ne serait pas bon que l'homme du front fût tourmenté par le souci des récoltes à rentrer ou du champ à ensemen-

Et, petit à petit, on a donné aux vétérans la possibilité de reprendre momentanément l'outil. J'en ai vu qui furent émerveillés de la puissance de travail et de l'ingéniosité de ceux qui étaient restés au foyer pendant l'absence du maître. On s'était tout simplement adapté à la situation, en y mettant un bon coup, comme on dit. « Je puis bien repartir, me disait un de la couverture-frontière : « ils » ont fait mieux que moi ! »

Il reste néanmoins que beaucoup de récoltes vont solliciter les soldats-paysans. Elles seront d'ailleurs une bénédiction pour le pays.

Les vergers sont magnifiques. Succédant à une abondante récolte de fraises et d'abricots, les pommes et les poires sont nombreuses et de qualité. Rarement les « canadas » ont eu si belle apparence.

Mais le vignoble est encore ce qu'il y a de plus prometteur. La vendange sera riche. Le « vin de la guerre » emplira généreusement les tonneaux que la gelée de l'an dernier avait asséchés. Et il y aura de la joie, à l'automne, dans les treilles et au pressoir.

De la joie malgré le ciel noir de la guerre, du bonheur qu'on trouve toujours en cueillant les présents du Bon Dieu.

En attendant, nos troupiers font vaillamment leur devoir sur toute la frontière du sud, où ils sont en présence des Italiens et des Français.

On citait récemment le cas d'un soldat du landsturm qui a monté, en 1939, la garde au même endroit où il était de faction, soldat d'élite, en 1914 !

A.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un orage à Milan

Un orage d'une exceptionnelle violence s'est abattu sur la ville, paralysant tout le trafic pendant assez longtemps et causant des dégâts considérables.

L'averse a été si forte que les rues et les places ont été transformées en torrents.

L'orage a duré de 16 h. à 20 h. Un millier d'appels ont été adressés aux pompiers.

Les dégâts causés aux installations de chemins de fer ont provoqué d'importants retards.

Explosion d'une mine

Mardi après midi, dans la centrale hydro-électrique de Rasura (Lombardie), actuellement en construction, une mine a fait explosion tardivement. Deux ouvriers ont été tués et un troisième, blessé.

SUISSE

Les victimes de l'alpe

Les deux alpinistes bernois Werner Meyer et Hans Schær, qui avaient entrepris dimanche l'ascension du Grosshorn par Schmadribach, et qui, depuis lors avaient disparu, ont été retrouvés morts hier mercredi, au-dessous du Schmadrijoch.

Affaires suisses

La prochaine session fédérale

Le Bureau du Conseil des Etats a approuvé la liste des objets qui viendront en délibération à la prochaine session d'automne des Chambres fédérales. La voici :

Prorogation de l'arrêté fédéral sur l'aide aux chômeurs ; divergences sur l'office central du tourisme ; prorogation des mesures restrictives sur les grands magasins et magasins à prix uniques ; divergences concernant la loi sur le livre de la dette publique ; loi sur le désendettement d'entreprises agricoles ; modification de l'organisation des troupes et organisation de la landwehr ; tir obligatoire pour la landwehr ; nouvelle subvention extraordinaire aux caisses-maladie ; garantie de la constitution de Bâle-Ville ; garantie de la constitution de Genève ; insertion dans les arrêtés de la clause d'urgence ; divergences concernant la révision des dispositions constitutionnelles d'ordre économique ; divergences concernant le rapport sur les postulats relatifs au régime du blé ; prorogation de l'arrêté fédéral sur les mesures extraordinaires d'ordre économique ; 19^{me} rapport du Conseil fédéral sur la limitation des importations.

La durée de la session sera d'une semaine. Les deux Chambres sont convoquées pour lundi 18 septembre, à 18 heures.

A l'ordre du jour de la première séance du Conseil des Etats figurent les deux premiers objets de la liste ci-dessus ; l'ordre du jour de la première séance du Conseil national est le suivant :

Insertion dans les arrêtés de la clause d'urgence ; modification de l'organisation des troupes et organisation de la landwehr ; divergence relatives à la loi sur le livre de la dette publique.

Grand Conseil genevois

Au début de la séance du Grand Conseil de Genève qui s'est tenue hier, mercredi, le Conseil d'Etat, par la voix de M. Adrien Lachenal, son président, a présenté un rapport sur son activité depuis la mobilisation et l'introduction de l'économie de guerre. Le Grand Conseil, sur la proposition du gouvernement, a voté un crédit de 25.000 francs comme don au comité international de la Croix-Rouge pour la création de l'agence des prisonniers de guerre.

MM. Lachenal, Casati, Pugin, Picot, conseillers d'Etat, ont répondu à diverses questions qui leur ont été posées sur le cas des chômeurs mobilisés et des familles auxquelles des secours de chômage n'avaient pas été accordés jusqu'ici. Tous ces déshérités ont fait l'objet de mesures de bienveillance.

Le Grand Conseil a ensuite voté un crédit de 110.000 francs pour divers travaux à l'Ecole des arts et métiers, à l'Institut pathologique et au palais de justice. Il a approuvé un projet d'arrêté législatif demandant la prorogation de l'ordonnance fédérale sur les grands magasins. Puis il a donné son assentiment à un projet de loi déclarant du domaine de l'Etat les nappes d'eau souterraines. La séance a été ensuite levée.

La Loterie de la Suisse romande et la guerre

La mobilisation de toutes les bonnes volontés fait suite dans le pays à la mobilisation générale qui a porté notre armée aux frontières. Dans les vides laissés par nos vaillants soldats, les civils, les femmes suisses et les enfants, tous apportent aux nouvelles tâches un courage et une ardeur que les événements ont rendus nécessaires. L'appel du Conseil fédéral et du général ont été entendus. Chacun répond « Présent ! » pour maintenir dans un sursaut d'énergie la vie économique et sociale du pays.

La Loterie de la Suisse romande, aussi, tient à faire son devoir en venant en aide, dès aujourd'hui, aux nombreuses détresses que contribue à créer ou à aggraver le bouleversement mondial.

C'est pourquoi, après avoir pris contact avec les gouvernements romands et les autorités militaires fédérales, elle affectera le produit du bénéfice de la dixième tranche (tirage 14 octobre 1939) aux œuvres de secours pendant la guerre et en faveur des Suisses rapatriés des cinq cantons romands. La Loterie de la Suisse romande viendra donc en aide à ceux qui ne reçoivent pas de secours officiels, à nos malheureux compatriotes rentrés de l'étranger, démunis ou malades.

Cortège de souffrance qu'ont vu défilier dans nos gares nos autorités et le public. Chacun se sent pressé d'apporter un appui et un secours utiles.

La nouvelle formule de la Loterie de la Suisse romande, adaptée aux nécessités et aux détresses de l'heure présente, a été approuvée à l'unanimité par le Comité de direction. Cette heureuse initiative a reçu l'approbation et l'encouragement des autorités civiles et militaires et nous ne doutons pas de l'accueil favorable que lui réservera le public romand.

LES HORAIRES

On sait que les Chemins de fer fédéraux ont édité un horaire de guerre, valable jusqu'à nouvel avis. Il est en vente exclusivement dans les gares et stations. Au prix de 1 franc.

Chez les catholiques vaudois

Lausanne, 12 septembre.

Il y a eu, ces derniers temps, de nombreuses mutations au sein du clergé catholique vaudois. Le dimanche 20 août, M. le curé Borel, qui a été durant treize ans à la tête de la paroisse du Sacré-Cœur, à Ouchy, et qui vient d'être appelé à professer la philosophie au Grand Séminaire, prenait congé de ses paroissiens qui, durant de longues années, ont eu le bonheur d'entendre des sermons pleins d'une doctrine sûre et claire ou l'enseignement de l'Apôtre des nations était mis à la portée de tous. M. le curé Borel s'était attaché aussi à développer chez ses paroissiens le goût pour les beautés d'une liturgie saine et noble.

Le jeudi suivant, un repas d'adieu réunissait les membres du conseil de paroisse autour de M. le curé Borel et de son vicaire. Au nom de ses collègues et de la paroisse tout entière, M. Antoine von der Weid félicita M. Borel pour sa nomination, dans laquelle il voulut voir un hommage rendu à la science de M. Borel, dont il retraça le travail accompli et auquel il présenta les remerciements du conseil de paroisse et des catholiques d'Ouchy. A son tour, M. le curé Borel exprima sa gratitude à ses collaborateurs et les assura de l'excellent souvenir qu'il gardera de la paroisse.

Le même dimanche 20 août, la paroisse de Renens accueillait avec allégresse son nouveau curé, M. l'abbé René Clemmer, qui a desservi, durant deux ans et demi, la paroisse du Brassus, où il a laissé d'unanimes regrets. A la grand-messe, M. le doyen Longchamp procéda à l'installation canonique de M. le curé Clemmer, à qui il adressa des paroles empreintes d'une paternelle bonté. A la sortie de l'office, les paroissiens se rendirent dans les jardins de la Crèche-Orphelinat afin de prendre contact avec leur nouveau pasteur. M. Nyffenegger, vice-président du conseil de paroisse, en souhaitant la bienvenue à M. le curé Clemmer, retraça les débuts pénibles de la communauté et rappela le grand travail accompli par M. le curé Brero, actuellement aumônier de l'œuvre d'Ecogia. Au dîner qui suivit, plusieurs discours furent prononcés, notamment par M. le doyen Longchamp et M. le préfet de Lausanne. M. le curé Clemmer fit part de la satisfaction qu'il éprouvait à voir la cordialité qui règne au sein de sa nouvelle famille paroissiale.

Le 27 août, M. le doyen Longchamp a procédé à l'installation du nouveau curé de Brassus, M. l'abbé Joseph Dousse, précédemment vicaire à Saint-Antoine (Genève), auquel les catholiques de la vallée de Joux ont fait le plus cordial accueil.

Le dimanche 3 septembre, les catholiques de Morges ont été heureux d'entendre pour la première fois leur nouveau curé, M. l'abbé Borcard, qui laisse de grands regrets à la paroisse de Notre-Dame, à Lausanne, où il a déployé son zèle durant cinq années. L'installation solennelle de M. le curé Borcard se fera plus tard.

Enfin, dimanche dernier, la paroisse du Sacré-Cœur, à Ouchy, était en fête pour l'installation officielle de son nouveau curé, M. l'abbé Ramuz, qui, le dimanche précédent, avait déjà laissé parler son cœur au cours de la première prise de contact avec ses nouveaux paroissiens.

La grande affluence de fidèles et la présence de nombreux membres du clergé et de quelques personnalités morgiennes disaient assez l'atmosphère de sympathie en laquelle se meut M. le curé Ramuz. A l'Evangile, M. le chanoine Arni, chancelier de l'évêché, procéda à l'installation canonique. Il rappela que la cérémonie qui se déroulait une fois de plus témoignait de la confiance absolue de la Sainte Eglise qui, en dépit des événements, continue à administrer le domaine qui lui est propre, parce qu'elle veut que le flambeau de la vie religieuse continue de luire partout. Il fit l'éloge du zèle apostolique de M. Ramuz, célébra l'harmonie qui règne entre les autorités civiles et religieuses, et montra la belle leçon de confiance en Dieu qui se dégage de cette cérémonie. Puis ce fut le rite toujours émouvant de la remise des clefs.

Dans ses remerciements, M. le curé Ramuz pria M. le chancelier Arni de vouloir bien transmettre à notre évêque vénéré l'assurance de son dévouement et de sa respectueuse affection. Il eut une pensée et un mot aimable pour tous et pour chacun, et adressa un appel spécial aux jeunes, les invitant à travailler de mieux en mieux au règne du Christ.

Ce fut vraiment une cérémonie reconfortante, au succès de laquelle la Cécilienne se dépensa avec ferveur.

La communauté catholique de Sainte-Croix est desservie avec un grand dévouement par le clergé d'Yverdon, mais il y a longtemps que les paroissiens de la petite cité industrielle aspirent à avoir un prêtre à demeure. Ce désir sera bientôt une réalité puisque, depuis plusieurs mois déjà, on a entrepris la construction d'un presbytère et d'une salle paroissiale qui auront fort belle allure et qui feront honneur aux catholiques de Sainte-Croix, lesquels se préparent à accueillir avec empressement leur curé et met-

tent tout en œuvre pour lui faciliter son ministère.

Les catholiques d'Aubonne qui, jusqu'ici, devaient se contenter, comme lieu de culte, d'une remise aménagée en chapelle, se réjouissent beaucoup à la pensée de pouvoir assister, le jour de la Nativité, à la bénédiction de la première pierre de leur chapelle, qui sera dédiée à Notre-Dame d'Aubonne. Malheureusement, tous les ouvriers qui travaillaient aux fondations de la chapelle ayant été mobilisés, cette cérémonie a dû être renvoyée à plus tard.

A. A.

Un avion allemand sur la Suisse

Mardi après midi, un avion allemand qui, en raison des nuages, volait très bas, a survolé par deux fois le territoire suisse dans la région de Schaffhouse. Les postes frontière ont tiré sur lui et il disparut en direction de l'Allemagne. Il semble qu'il s'agissait d'un avion civil.

Contre la vie chère

Le Département de l'Economie publique a pris une ordonnance N° 2 concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché et qui entre en vigueur le 15 septembre.

Cette ordonnance est ainsi conçue :

Les services cantonaux compétents sont autorisés à ordonner, par mesure préventive et à titre temporaire, la fermeture de locaux de vente ou d'ateliers dont les propriétaires ou les gérants responsables, malgré une expresse mise en demeure, contreviennent manifestement aux mesures d'application fédérales et cantonales édictées en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 1^{er} septembre 1939, concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché.

Les décisions des services cantonaux peuvent être l'objet d'un recours qui doit être adressé dans les 30 jours suivant leur notification écrite au service fédéral du contrôle des prix à l'intention du Département fédéral de l'économie publique qui tranche en dernier ressort.

Les foyers de soldats

Le Département social romand communique :

Outre quatorze maisons du soldat établies dans les casernes, les forts et les cliniques militaires, le Département social romand des Unions chrétiennes de jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue, ouvre, chaque jour, à proximité du front ou à l'arrière, avec le concours de la population, de nombreux foyers du soldat qu'il approvisionne de lectures et de matériel de correspondance.

Tous ceux qui pourront seconder son effort adresseront à son office central, à Morges, livres, journaux illustrés, jeux divers.

Les dons en espèces sont à verser au compte IV 2568, Neuchâtel.

Tous les concours sont les bienvenus.

Les assemblées contremandées

La Société suisse d'utilité publique se voit obligée, par la mobilisation générale, d'ajourner sine die son assemblée de délégués et son assemblée annuelle, qui devaient avoir lieu les 25 et 26 septembre, à Zurich.

Dix fils sous les drapeaux

A Giebenach (Bâle-Campagne), dix des douze fils de la famille Straumann ont été mobilisés.

Les deux plus jeunes garçons ne sont pas encore en âge de servir.

La vie économique

Notre commerce extérieur en août

Importations : 149.500.000 fr.
Diminution par rapport à juillet : 6.400.000 fr.
Augmentation par rapport à août 1938 : 23.000.00 fr.

Exportations : 119.600.000 fr.
Augmentation sur juillet : 1 million.
Augmentation sur août 1938 : 16.600.000 fr.

L'accroissement des importations concerne surtout la France, la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et l'augmentation des exportations intéresse principalement, comparativement au même mois d'août 1938, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

TRIBUNAUX

Un assassin

Le tribunal criminel d'Argovie a condamné Hans Salm, de Veltheim (Argovie), à la prison à perpétuité.

Salm était domestique chez un paysan de Veltheim. En juillet dernier, il s'attaqua à Mlle Maria Schwab, âgée de vingt et un ans, servante du même paysan, la frappa à coups de marteau à la tête et lui trancha la gorge. La malheureuse était enceinte. Au cours de l'enquête, il avoua que, en février 1937, il avait tué au cours d'une promenade la première servante de son maître, une Autrichienne, âgée de vingt-quatre ans, qui était également enceinte, et qu'il l'avait jetée dans l'Aar.

PETITE GAZETTE

L'Exposition universelle de Rome

M. Mussolini a reçu le commissaire général de l'Exposition universelle de 1942, à Rome. Le chef du gouvernement italien a ordonné que tous les travaux fussent poursuivis selon le programme établi.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

25 professeurs
méthode
éprouvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

Baccalauréats français
Examens anglais.

Croquis de mob...

Soldats aux champs

Un vieux de notre territorial 164 me disait, voilà quelques jours :

— Le capitaine est un bon type. Quand la situation sera plus claire, il m'accordera deux jours de congé pour faucher mon avoine.

Depuis, on a licencié la D. A. P. et les détachements des dépôts. Alors, le capitaine, qui est un bon type, a tenu sa promesse.

Et revoici ce territorial qui s'en va faucher son avoine. Il me dit :

— J'ai de la chance, vous savez. Je pars un des premiers. Parce qu'il y a un tas de demandes comme ça, sur le bureau du capitaine.

Le geste indiquait dix centimètres.

Le capitaine a fait mieux encore. Il a pensé : « Il faut coûte que coûte envoyer des hommes pour rentrer ces récoltes. »

Ce sont celles qu'il voit de la fenêtre de son bureau, entre deux ordres.

Et voilà les soldats aux champs.

Ils ont mis bas la tunique ; ils ont retroussé les manches de leur chemise, et hop !

Ils sont sept qui fauchent un blé couleur de terre. Le soleil est bon. La patronne arrive, un panier au bras. Elle sourit à ces soldats qui font le travail de son homme.

Ça lui fait plaisir de voir son blé crânement abattu.

Ça lui fait plaisir, ces soldats qui se sont débrouillés pour trouver la faux et le coffre, et qui travaillent comme pour eux.

Et elle pense à son soldat à elle qui fait peut-être ce même travail ailleurs, pour nourrir le pays.

Eux ont plaisir à la voir gaie, parce qu'ils deviennent qu'elle a pleuré.

Et quelle reconnaissance coule de son cœur dans le verre d'amitié qu'elle vient leur verser !

Eh bien ! c'est un voisin d'elle, qui a le cœur à la bonne place et qui a dit gentiment au capitaine :

— Dans ce fond, il y a un morceau de froment tout noir. Le patron est mobilisé ; reste seulement deux garçons...

Voilà qui est bien de la part d'un voisin. On a plus besoin d'un voisin que d'un cousin, qu'on dit. Pas vrai ?

Plus haut, une faneuse tirée nerveusement par un alezan de la troupe fait ses folles manières dans un regain. Le conducteur est un soldat qui me sourit, ballotté sur son siège de fer. Le cheval semble sourire dans sa tête de bête, content de ces diables de fourches qui font tant de bien au regain.

Ce que c'est quand gens et bêtes ont retrouvé leur travail !

Tout près, un champ d'avoine, qui est de l'énergie de cheval en grains. La faucheuse a fait un bout d'andain. Comme ça n'allait pas tout juste dans la machine, le vieux a dit au soldat qui conduit :

— Halte ! Elle a besoin d'huile... Milon, va chercher la burette.

Le garçon court à la ferme. On cause. Le vieux a de la peine à trouver ses mots. Alors, le soldat :

— Parlez seulement en patois ; je comprends assez.

Les voilà qui s'entretiennent de la guerre dans ce rude langage de chez nous, et les mots gros et gras tombent lourdement pour flétrir le coupable des maux d'aujourd'hui.

Le garçon est de retour. On parle alors de la machine. C'est tout comme si le vieux s'adressait au fils parti aux frontières, quelque part, dans le Jura.

Devinez la joie du paysan usé par ses soixante années de labeur terrien, et qui verra son avoine en javelles, ce soir.

Fraternité !

J'aime le soldat qui défile au pied des tribunes,

je l'aime au garde-à-vous pour saluer le chef,

je l'aime en sentinelle au coin du poste,

j'aime son chant, le soir, sous ma fenêtre,

lorsqu'il retourne au cantonnement,

mais je l'aime autant, ces jours, en manches de chemise, la faux en mains ou haut perché sur la faneuse, et faisant du bien à ceux qui restent.

Le premier me parle de fidélité ; le second m'enseigne la fraternité.

Ainsi, tout le pays est bien gardé. L. P.

Nouvelles de la dernière heure

Varsovie

sous les obus incendiaires

Varsovie, 14 septembre.

(Havas.) — Voici le communiqué du commandement de la défense de Varsovie publié le 13 septembre, à 22 heures :

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, les Polonais ont continué à repousser l'ennemi des environs immédiats de Varsovie.

Mercredi après midi, les avions allemands ont bombardé les faubourgs nord et nord-ouest. Les objectifs militaires n'ont pas été endommagés.

Cependant, un bloc de maisons ouvrières de Zolivorz a été touché.

L'artillerie antiaérienne a détruit trois avions.

L'artillerie allemande a bombardé Varsovie avec des obus incendiaires.

L'Institut de recherches médicales Joseph Pilsoudski a été incendié.

Varsovie, 14 septembre.

(Havas.) — Dans les rues de Varsovie, on a apposé une proclamation du général Czouma, commandant de la défense de la capitale.

Cette proclamation dit que les troupes polonaises ne rendront pas Varsovie.

Le commandant de la défense constate que la population se montre fidèle à sa tradition d'héroïsme.

L'ennemi ayant été repoussé des environs immédiats de la capitale, on a arrêté la formation des détachements d'ouvriers.

Les banques de Varsovie ont repris leur activité.

Lodz repris aux Allemands

Varsovie, 14 septembre.

L'agence Pat annonce :

Les troupes polonaises, après une attaque fougueuse, ont repris, mercredi, Lodz, d'où les Allemands se sont retirés en hâte en laissant beaucoup d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

Nos armées de Posnanie et de Poméranie, après avoir livré des combats acharnés, ont opéré, mercredi, leur jonction dans la région de Koutno.

Les déménagements des légations en Pologne

Bucarest, 14 septembre.

(Havas.) — M. Noël, ambassadeur de France en Pologne, et le personnel de l'ambassade ont quitté Kremenetz pour Zależnik, à la frontière polono-roumaine.

Une démarche improbable après les déclarations de M. Chamberlain

Berlin, 14 septembre.

(United Press.) — On annonce dans les milieux nationaux-socialistes bien informés que l'Italie adressera, dans le courant de la semaine prochaine, un message à la France pour lui proposer l'ouverture de pourparlers de paix.

M. Attolico, qui a eu, ces derniers jours, de nombreux entretiens avec Göring et von Ribbentrop, est parti pour Rome pour communiquer à MM. Mussolini et Ciano les intentions de l'Allemagne.

On déclare en outre que M. Attolico ne transmettra pas seulement des déclarations verbales, mais aussi un message écrit des chefs responsables de la politique étrangère allemande.

La déclaration de guerre aux populations civiles

Londres, 14 septembre.

(Havas.) — La presse anglaise interprète le communiqué allemand annonçant le bombardement des villes ouvertes et des villages comme le signe que « la campagne de Pologne a cessé de se développer conformément au plan allemand ».

Le Daily Telegraph ajoute :

« La présence de Hitler dans la zone de guerre et l'arrivée de Göring pour diriger les opérations aériennes incitent à la même conclusion. Il est douteux que les chefs des armées soient contents de les avoir près d'eux. »

Londres, 14 septembre.

(Havas.) — Lord Halifax, à la Chambre des lords, ayant menacé les Allemands de représailles s'ils attaquent les civils, la presse souligne que la guerre sans merci annoncée en Pologne trahit la déception nazie et l'échec du plan initial de conquête rapide du pays.

Le Times écrit notamment :

« Lord Halifax a donné hier un clair avertissement : « Notre promesse de bombarder seulement les objectifs militaires n'a de valeur que sous condition de réciprocité. Si l'ennemi n'observe pas la même réserve, nous sauvegarderons notre liberté d'action. »

L'offensive française

Paris, 14 septembre.

(United Press.) — Les troupes françaises ont continué leur offensive dans la vallée de la Sarre malgré l'intensité du feu de l'artillerie allemande.

Le communiqué n° 19 du ministère de la guerre reconnaît l'activité défensive des troupes allemandes, qui n'ont toutefois pas encore pu, jusqu'à présent, arrêter l'avance lente et méthodique des troupes françaises, lesquelles ont rejoint tous les objectifs qui leur avaient été fixés d'avance.

Il résulte encore du communiqué n° 19, au sujet de la grande activité de l'aviation ennemie, que l'offensive française a eu comme premier résultat d'obliger l'état-major allemand à retirer une partie de ses forces aériennes du front oriental pour les porter sur le front occidental.

Presque toutes les localités importantes et les points stratégiques de la vallée de la Sarre sont sous le feu de l'artillerie lourde française, ce qui obligerait les autorités allemandes à évacuer la population civile vers l'arrière.

Les opérations effectuées par les avant-gardes françaises ont été si fructueuses qu'on peut s'attendre prochainement à une action de grande envergure contre plusieurs points de la ligne Siegfried.

Parallèlement aux opérations dans le secteur de Sarrebruck, les troupes françaises auraient exécuté une attaque à l'ouest du secteur de Sierck et gagné passablement de terrain.

On annonce encore de bonne source qu'elles auraient aussi avancé dans le secteur de Pirmasens, en partant de Bitsch dans la direction de Saarding.

Le secteur de la forêt de Warndt est tranquille.

Trois appareils ennemis ont été abattus hier pendant les combats aériens.

L'aéronaute belge de Muyter, qui est revenu aujourd'hui de la Pologne, a annoncé que le capitaine aviateur polonais Anton Janusz, vainqueur de la coupe Gordon-Bennett 1938, est tombé au champ d'honneur.

Le nouveau cabinet Daladier

Paris, 14 septembre.

(Havas.) — Les journaux parisiens commentent, ce matin, le remaniement ministériel français.

L'Epoque :

« M. Daladier, restant à la défense nationale, prend également les affaires étrangères, ce qui paraît une bonne formule pour l'unité de décision et la rapidité d'exécution dans les domaines militaire et diplomatique. »

L'Œuvre :

« Politiquement, rien n'est changé, bien que la Fédération républicaine soit représentée dans les conseils du gouvernement par M. Georges Pernot, devenu ministre du blocus. »

Le Matin :

« M. Daladier n'a pas peur des responsabilités. A une heure où l'action militaire commande l'action diplomatique, il réunit en ses mains la conduite de toutes les opérations, marquant ainsi nettement à l'étranger sa ferme volonté de conduire la France à la victoire totale et définitive. »

Le « Squalus » renfloué

Portsmouth, 14 septembre.

(Havas.) — Le sous-marin Squalus, coulé le 24 mai, a été renfloué et amené à Portsmouth, dans le New-Hampshire.

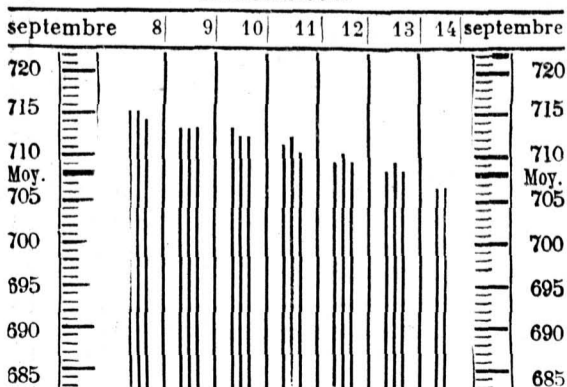
Une démission

Johannesbourg, 14 septembre.

(Reuter.) — M. Te Water, haut-commissaire de l'Union sudafricaine à Londres, a donné sa démission.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 septembre
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

septembre	8	9	10	11	12	13	14	septembre
7 h. m.	13	16	15	13	15	9	9	7 h. m.
11 h. m.	22	21	22	22	18	14	17	11 h. m.
7 h. soir	22	22	22	23	15	13		7 h. soir

La chasse sur mer

Londres, 14 septembre.

(United Press.) — Le ministère de l'information déclare, au sujet de la confiscation du chargement de navire hollandais Groenio, que des marchandises de contrebande se trouvaient à bord. Il a été établi que le chargement avait Dusseldorf comme destination et que le comité pour la contrebande, se basant sur cette constatation, a ordonné la confiscation.

Dès que le chargement aura été mis en sûreté, le navire pourra continuer sa route.

Copenhague, 14 septembre.

(United Press.) — Le navire grec Katika Hadjepateras a touché une mine flottante dans la mer Baltique, au sud de Falsterbo. Le navire n'a pas encore coulé. Il se dirige actuellement vers Copenhague escorté par un dragueur de mines suédois.

Aucune communication n'a été faite sur le nombre des morts et des blessés. Une partie de l'équipage a été transbordée sur un navire danois.

Un hydravion allemand séquestré

La Haye, 14 septembre.

(Havas.) — On annonce officiellement qu'un hydravion militaire allemand se trouvant sur les eaux territoriales néerlandaises, près de l'île Ameland, a été arrêté par des avions hollandais. L'avion a été confisqué et l'équipage interné.

La conférence panaméricaine

Washington, 14 septembre.

(Havas.) — La conférence de Panama commencera le 23 septembre.

Un député belge dans l'armée française

Bruxelles, 14 septembre.

(Havas.) — M. Gailly, député socialiste de Charleroi, âgé de 47 ans, s'est engagé dans l'armée française.

Après M. Hubin, député de Huy-Warenne, c'est le deuxième parlementaire belge qui contracte un engagement dans l'armée française.

FRIBOURG

La poste et les journaux

Nous recevons des plaintes d'abonnés qui reçoivent leur journal avec un retard démesuré, quoique nous en ayons avancé le tirage de trois quarts d'heure.

Il semblerait que la Poste pourrait aussi s'accommoder aux circonstances et prendre égard aux intérêts des journaux et de leurs abonnés.

Il suffirait parfois d'une modification de quelques minutes dans l'horaire des facteurs pour que le journal pût être distribué aux abonnés dans les délais rapides que suppose le titre de quotidien.

Dans telle ville romande, les abonnés qui ont un casier postal n'y trouvent même pas leur journal le soir, quoiqu'il arrive assez à temps pour y être placé.

Le comble, c'est que le numéro de La Liberté que nous adressons depuis dix jours au Service de presse de l'Etat-major territorial I ne lui est pas encore parvenu une seule fois !

Nous prions tous les destinataires du journal de nous signaler les lenteurs injustifiables qui se produisent dans la distribution.

LESSIVE Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

On cherche personne pour laver sacs à pain. Faire offres tout de suite au Capitaine ZIMMERMANN Cp. boul. 1, Fribourg.

Tout le matériel préparé pour le COMPTOIR SUISSE

Echelles diverses, brouettes, plots de boucherie, chars à bras, camion, chars à purin, char à bétail, rayons pour conserver les fruits, etc., sont en vente chez 29199

Louis Badan, charron, Borde, 7, Lausanne qui assurera la marche de l'atelier de feu Louis Badan-Rochat, tél. 2.21.06.

A LOUER à la Vignettaz

un appartement de trois pièces, chambre de bain, chauffage. Tout confort. Disponible tout de suite.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14043 F.

AUTOMOBILISME

Les téléphones « S. O. S. » au service de l'armée

L'Automobile-Club de Suisse a mis ses services S. O. S. à la disposition de l'armée. Il s'agit, comme on sait, d'une organisation téléphonique de secours sur routes qui comporte 250 stations téléphoniques, installées à intervalles réguliers sur les routes alpêtres et jurassiennes.

Les cabines téléphoniques installées par l'Automobile-Club aux points de passage-frontière éloignés des agglomérations ont été également mises à la disposition de l'armée.

Cinq litres d'essence par jour

On mande de Belgrade qu'un décret du ministre du commerce limite à 5 litres la consommation quotidienne pour les automobiles privées.

FRIBOURG

A Notre-Dame des Marches

On nous écrit :

Le pèlerinage si cher à notre bon peuple fribourgeois s'est déroulé, mardi, sous un ciel malheureusement bien inclément. Mais la pluie torrentielle n'a pu refroidir ni l'ardeur, ni l'esprit de foi des trois mille pèlerins qui sont accourus aux pieds de la bonne Vierge des Marches. Elles étaient particulièrement lourdes, cette année, les préoccupations qu'on venait lui confier. C'est le secret de la ferveur plus spéciale qu'on a sentie nettement tout au long de cette journée réconfortante. Malgré les bourrasques glaciales, la foule n'a cessé de prier et de chanter avec un ensemble parfait.

Un autre caractère plus particulier du pèlerinage de cette année est la note patriotique qui s'y est mêlée tout naturellement, et qu'on a sentie d'une façon très émouvante dans la prière pour la Suisse, dans le discours de M. le conseiller d'Etat Piller et dans le *Cantique suisse*, chanté par la foule des pèlerins au cours de la cérémonie de l'après-midi.

L'office du matin fut célébré à 10 heures par M. le chapelain Donzallaz, assisté de M. Gremaud, curé du Pasquier, et du Rév. Père Sylvestre, comme diacre et sous-diacre. Toute l'assistance chanta en chœur la *Messe des Anges*, sous la direction de M. le professeur Lattion. Après l'évangile, Mgr Besson prononça une émouvante allocution dont voici la substance :

Faisant d'abord allusion à la guerre qui gronde autour de nous, Monseigneur a déclaré que, contrairement, peut-être, à l'attente de certains auditeurs, il n'a pas l'intention de s'appesantir beaucoup sur ce sujet, la chaire sacrée, surtout dans un pays neutre, n'étant pas faite pour porter des jugements sur des armées belligérentes, ni pour critiquer avec indignation leur conduite, même si notre conscience la réprouve. Nous avons nos journaux et d'autres moyens encore pour nous renseigner, sans que les prêtres s'occupent de cette tâche, qui n'est pas la leur.

Nous sommes venus aux Marches, le cœur un peu gros, a continué Monseigneur, sous le coup de l'épreuve qui, directement ou indirectement, nous frappe tous, sous le coup, peut-être aussi, de la crainte que nous inspire l'incertitude pénible de l'avenir. Nous sommes venus pour y chercher le réconfort, mais aussi la lumière que donne la foi.

D'après la doctrine chrétienne, la guerre est un mal, un très grand mal, comparable à la peste et à la famine. Mais, comme rien n'arrive sinon sans l'explicite volonté, du moins sans la permission de Dieu, nous devons accepter les maux qui dérivent de la guerre comme une épreuve dont le Tout-Puissant saura certainement tirer un bien, que ce soit le triomphe des innocents et des persécutés et le rétablissement de la justice, ou que ce soit simplement la conversion ou la sanctification des âmes touchées par l'horreur des fléaux.

Notre premier devoir est donc de nous humilier sous la croix qui pèse actuellement sur le monde et particulièrement sur nous, de reconnaître que nous sommes pécheurs et d'accepter l'épreuve en esprit de pénitence, de faire tout ce qui dépend de nous pour que, par nous-mêmes d'abord, et par tous ceux sur qui nous avons quelque influence, notre souverain Maître soit mieux servi. Si la loi de Dieu était généralement respectée, la guerre ne serait pas possible. La première leçon de la guerre est donc celle-ci : vivez plus chrétiennement.

Quand nous nous serons humiliés devant Dieu, quand nous aurons pris de sérieuses résolutions pour l'affermissement de son règne dans nos familles, dans nos paroisses, dans notre pays, nous pourrions lever les yeux vers le ciel avec confiance. La bonté divine, qui, même au milieu des épreuves, nous épargne si délicatement, qui nous a placés, nous Suisses, dans des conditions si privilégiées — et Monseigneur rappelle ici qu'il a souvent expliqué ce que cela veut dire — la bonté divine, ne veut certainement pas nous abandonner. L'homme pécheur, ingrat, égoïste, manque souvent à ses devoirs envers Dieu ; mais Dieu ne nous fait jamais défaut : gardons-nous de perdre courage. La deuxième leçon de la guerre est : ayez confiance.

Mais, pour que la confiance soit raisonnable et ne dégénère pas en présomption, il faut prier. Nous sommes venus aux Marches pour prier : ce fut certainement notre premier but, et nous avons eu raison. Sans le secours d'en-haut, nous ne pouvons rien, nous sommes de pauvres créatures faibles et désemparées. Notre secours véritable ne peut venir que de Dieu. Plus nous prions avec le sentiment de notre faiblesse et de notre indignité, mais avec la confiance du pauvre petit enfant qui tend la main à son père et à sa mère, plus nous serons exaucés. Il faut que ces jours voient notre peuple, les bras levés vers le ciel, implorant l'aide bienveillante de Celui sans qui nous péririons. La troisième leçon de la guerre est : priez.

Nous prions notre grand Dieu, Maître absolu de la destinée du monde ; nous lui demandons qu'il garde notre pays, qu'il lui accorde des jours calmes, qu'il lui donne la prospérité ; nous lui demandons qu'il donne aux nations

un peu plus d'esprit de justice et de fraternité, qu'il ramène la paix, cette paix juste, vraie, définitive, que Lui seul peut donner.

Nous prions au nom du Christ Sauveur, unique Médiateur entre lui et nous, en ce sens que le salut ne peut pas venir d'un autre.

Nous prions avec une confiance joyeuse et sûre, unis à tous nos amis du ciel : nos anges gardiens, nos saints patrons, surtout notre bonne Mère dont le sourire est en ces heures de tristesse un baume si doux ; nous nous réfugierons sous son manteau maternel pour la récitation fréquente du chapelet.

Nous prions avec tous nos chers morts, particulièrement avec ceux qui firent le pèlerinage que nous faisons, qui se sanctifièrent dans la pratique obscure des tâches monotones que nous accomplissons, qui souffrirent avec grandeur d'âme, qui prièrent avec confiance, qui, de l'autre monde, nous disent : « Ayez bon courage, priez avec confiance, et, sous la protection de Notre-Dame des Marches, ne craignez rien. »

Après le sermon de Monseigneur, l'office se poursuivit, coupé de quelques averses moins rageuses que celles du matin. La foule des pèlerins chanta pour terminer le cantique : *Fribourg au Sacré-Cœur*, puis tout le monde se dispersa vers les abris, ou dans le pâturage environnant, pour le repas de midi. La pluie daigna faire trêve un instant pour permettre à tout le monde de se restaurer sans trop d'ennuis.

A 2 heures, débuta la cérémonie de l'après-midi. M. le doyen Magnin retraça dans son sermon les origines de la dévotion au Rosaire et s'étendit sur les diverses parties de cette prière magnifique. Il termina par un rappel de nos principaux sanctuaires dédiés à la Vierge, ces sanctuaires qu'il connaît si bien et qu'il a décrits naguère en des pages si attachantes.

La procession traditionnelle ne put avoir lieu à cause du temps défavorable, mais les pèlerins eurent la joie d'entendre un discours de M. le conseiller d'Etat Piller, qui était présent au pèlerinage en uniforme de major de l'armée suisse. Il s'attacha à montrer quels sont, à l'heure actuelle, les devoirs de chacun, à la ville comme à la campagne, aux frontières comme dans les foyers de l'intérieur. Plus que jamais, conclut-il, il faut mettre notre pays sous la protection de la Sainte Vierge.

Ce discours de M. le conseiller d'Etat Piller, qui était, aux Marches, d'une façon très heureuse, le représentant à la fois de nos autorités civiles et militaires, fut applaudi comme il le méritait.

La consécration à la Sainte Vierge, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Mgr Besson, termina cette journée, belle, malgré la pluie, d'un magnifique rayonnement intérieur, et réconfortante au milieu des dures épreuves que traverse notre population en ces semaines troublées.

Mgr l'Evêque, ayant adressé un télégramme à Sa Sainteté Pie XII au nom du pèlerinage, a reçu la réponse suivante :

Evêque, Fribourg.

Très sensible aux hommages des milliers de pèlerins fribourgeois au sanctuaire de Notre-Dame des Marches, le Saint Père implore la réalisation de leurs prières pour la paix et bénit pasteur et pèlerins. Cardinal Maglione.

Ecole ménagère agricole de Marly

Le cours d'été de l'Ecole ménagère agricole, qui a débuté le 25 avril dernier, a été fréquenté par 29 élèves, dont 7 suivent le cours annuel (2^{me} semestre) et 22 inscrites pour le cours semestriel.

Vu les circonstances actuelles, la direction de l'établissement a renoncé à la cérémonie traditionnelle des examens et de la clôture des cours.

M. le conseiller d'Etat Quartenoud, directeur de l'agriculture, s'est rendu lundi dernier à Marly où il fut accueilli par M. Jules Collaud, directeur de l'Institut agricole, et les révérendes Sœurs Ursulines. Après avoir visité l'exposition des travaux manuels et entendu le rapport sur le semestre écoulé, M. Quartenoud adressa quelques paroles aux élèves et leur recommanda de mettre en pratique les leçons reçues car, a dit le distingué orateur, les autorités comptent beaucoup sur les femmes pour la mobilisation économique du pays.

Cette cérémonie a été agrémentée par deux chants et un chœur parlé patriotique.

Les élèves rentreront jeudi, 14 septembre, dans leurs foyers où elles seront les bienvenues pour aider aux travaux urgents de la ferme et des champs.

Le prochain cours d'hiver s'ouvrira le lundi, 6 novembre. Pour tous renseignements, on peut s'adresser à la direction de l'Ecole ménagère agricole, à Marly, ou à la direction de l'Institut agricole, à Grangeneuve, qui envoient le programme des cours sur demande.

CALENDRIER

Vendredi 15 septembre

Les SEPT DOULEURS de la SAINTE VIERGE
C'est au pied de la Croix que la Sainte Vierge est devenue véritablement notre Mère et la Reine de la miséricorde. Recourons toujours à sa toute-puissance sur le divin Cœur de Jésus.

Pèlerinage quand même...

De la *Semaine catholique*, partie officielle :

Les circonstances ont nécessité la suppression de plusieurs pèlerinages. Nos diocésains, surtout nos jeunes gens et jeunes filles, qui se réjouissaient tant d'aller à Rome, qui avaient préparé ce voyage avec tant d'enthousiasme et au prix de tant de privations, ont été douloureusement déçus. D'autres, qui comptaient aller prier à Einsiedeln et à Sachseln et qui doivent rester à la maison pour accomplir leur modeste besogne quotidienne, ont fait, eux aussi, un gros sacrifice. Nous prenons part à la peine de tous, et nous demandons à Dieu de les dédommager au centuple.

Cependant, sous une autre forme, le pèlerinage, qui doit être d'abord une croisade de prière et de pénitence, peut se faire quand même. Nous y convions nos diocésains, sans aucune exception, mais avant tout, cela va de soi, nos prêtres et nos communautés religieuses. Il faut que tous, nous soyons mobilisés de la prière et de l'esprit chrétien. Sachant que le vrai secours vient de Dieu seul, soyons assidus à la prière, soit dans les cérémonies publiques pour lesquelles on nous invite à l'église, soit dans les pratiques spontanées de notre piété personnelle. Déjouant les ruses de l'Esprit du mal, qui profitera de la guerre et de la mobilisation pour créer une foule d'occasions de péchés, faisons de sérieux efforts pour opérer un vrai redressement moral. Quiconque à l'usage de sa raison, dans l'angoisse présente, fait de sages réflexions sur les droits de Dieu si souvent violés, sur l'immoralité si facilement tolérée, sur l'inconscience d'un monde qui ne songe qu'à jouir. Recueillons-nous, en effet, laissons agir la grâce dans nos âmes, et que les jours qui viennent soient des jours de prière, de pénitence, de vie sérieusement chrétienne. Voilà une manière de pèlerinage qui ne nous imposera ni frais ni déplacement, et qui n'en exercera pas moins une influence excellente sur tout notre pays.

Reconnaissance

De la *Semaine catholique*, partie officielle :

Ces jours derniers, nous avons rencontré sur notre route une pauvre femme de la campagne fribourgeoise, qui nous pria de bénir ses enfants : un tout petit, dans une poussette, et deux autres de trois à cinq ans, marchant à ses côtés. Elle nous raconta qu'elle allait à Bourguillon faire un pèlerinage de reconnaissance, parce que son mari, mobilisé, venait de lui écrire qu'il était arrivé à son poste dans de bonnes conditions, et que son dernier-né, venu au monde trois semaines auparavant, était en excellente santé. « On se plaint beaucoup, disait-elle, mais on ne pense pas assez à remercier. » Ainsi, la brave femme, certainement fort incommodée par l'absence de son mari, au lieu de se lamenter sur son sort, exprimait sa reconnaissance parce que, en définitive, les choses s'étaient passées moins mal qu'elle n'aurait pu l'attendre. Magnifique exemple de sagesse populaire et d'esprit de foi, dont nous pouvons nous inspirer, à la veille de la Fête d'Action de grâces.

Il serait naïf de contester que nous vivons des jours d'épreuve. Le monde qui, presque partout, a voulu officiellement ignorer Dieu, s'est insurgé souvent contre lui, voit maintenant où le conduisent ses folies antichrétiennes et matérialistes. Notre pays lui-même qui, du reste, n'est pas à l'abri de tout reproche, subit le contre-coup du bouleversement général. Cependant, nous devons reconnaître que, malgré tout, nous nous trouvons dans des conditions privilégiées, que nous sommes plus épargnés que beaucoup d'autres : votre Evêque l'a suffisamment rappelé dans sa dernière lettre pastorale sur notre Patrie, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Songeons-nous assez à remercier Dieu ? Non seulement nous avons été jusqu'ici préservés de la guerre et de l'invasion, mais nos grands voisins nous ont réitéré la solennelle promesse de respecter notre neutralité ; quelques-uns l'ont fait en des termes dont la bienveillance avait quelque chose d'émouvant. Et puis, dans un autre ordre d'idées bien supérieur encore, Dieu nous fait la grâce d'avoir la foi dont la lumière nous aide à comprendre le sens de la vie, nous donne, par conséquent, courage et réconfort. Nous avons la pleine liberté de recourir aux sacrements quand nous le voulons, nous avons appris, dès nos premiers pas, à marcher en présence de Dieu, à vivre en compagnie de la Très Sainte Vierge, des Anges et des Saints, à nous sentir unis constamment aux chers nôtres qui nous ont précédés et qui nous attendent : ce sont là des privilèges qui transfigurent notre existence ; songeons-nous assez à remercier ? Au lieu de nous appesantir sur les aspects tristes de la vie présente, méditons plutôt sur tant de sujets que nous avons de nous réjouir et d'espérer.

Remplissons, en cette Fête fédérale d'Action de grâces, le grand devoir de la reconnaissance ; promettons au Christ de vivre davantage suivant ses préceptes et ses enseignements. Ce sera le meilleur moyen d'attirer sur notre pays de plus abondantes bénédictions et de montrer, une fois de plus, que « tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu ».

Pour les soldats mobilisés

Notre population a déjà marqué à plusieurs reprises sa sympathie pour les soldats mobilisés, dont les familles se trouvent dans la gêne. Elle a participé généreusement aux collectes en faveur du fonds de secours du bataillon 164, à l'occasion de son cours de répétition.

Une action vient d'être engagée en faveur du fonds de secours du régiment 7. Comme nous l'écrivit le sympathique aumônier du régiment, M. le capitaine von der Weid : « Le moral de la troupe est excellent et nos braves soldats font preuve d'un très bon esprit. Il n'y a qu'une ombre au tableau : les soucis d'ordre financier, qui, pour beaucoup, constituent un véritable cauchemar. »

« J'ai déjà reçu de nombreuses confidences d'hommes qui sont les soutiens de leur famille et qui se rongent de souci en pensant à ceux qu'ils ont laissés à la maison, tel ce jeune père de famille qui gardait les moutons au Kaiseregg et qui, lorsqu'il a entendu sonner le tocsin à la chapelle du Lac Noir, a « planté » ses moutons, a acheté des pommes de terre avec ses économies, puis est rentré à pied jusqu'à Fribourg, où il est arrivé samedi matin à 4 h., pour être mobilisé à 9 h. Il me disait : Ces pommes de terre sont tout ce que mes deux petits auront à se mettre sous la dent. Et je crois que j'aurai beaucoup de peine à le décider à demander des secours militaires ; « je n'ai jamais mendié jusqu'ici ». Des cas de ce genre sont assez nombreux. »

Le quartier-maître du régiment, M. le capitaine Sterroz, dont on connaît les qualités de peintre, vient de composer une très belle carte, fort bien venue et que chaque Fribourgeois devrait se procurer comme souvenir des heures de la mobilisation. Sur les rochers surplombant la Sarine, un clairon, devant un drapeau suisse flottant au vent de la liberté helvétique, lance vers la ville les notes claires et rassurantes de son instrument au fanion fribourgeois. A ses pieds, on aperçoit la prairie des Neiges, le pont de Zähringen, les maisons du Bourg, serrées autour de la cathédrale, plus loin Lorette et les préalpes fribourgeoises : l'image de notre cher pays, sur lequel le soldat veille, comme en 1914.

Nos soldats sont dispersés dans les postes que le commandement de l'armée leur a assignés. Dans les longues veilles, aux factions d'honneur, ils pensent au pays, à ceux qu'ils ont laissés dans les foyers, dans la ville où la vie reprend, sans eux, son rythme ralenti, à la campagne, où se font, sans eux, les travaux de la moisson. Chez beaucoup, le cœur s'étire d'angoisse, devant la perspective d'être chers dans le besoin, de femmes inquiètes devant l'angoissant problème du pain quotidien, d'enfants serrés autour d'un foyer, où se réduisent lentement les joyeuses heures des repas et où prennent siège les soucis et les peines. Les soldats pensent à toute cette misère qu'ils ont laissée derrière eux. Mais le pays pense à eux. Ceux de l'arrière comprennent le devoir de la solidarité. Ils l'ont montré et le montreront encore. Notre population achètera avec un patriotisme empressé la carte en faveur du régiment 7. Elle est en vente, au prix de 30 c., au magasin de tabacs Dreyer, à la rue de Romont, et à la librairie Paul Meyer, rue des Epouses.

Chacun comprendra cet appel et participera à l'œuvre de fraternité si noble et si chrétienne en faveur de ceux qui veillent sur la sécurité de notre pays.

Nous rappelons la souscription ouverte par la *Liberté* (compte de chèques IIa 54) pour les familles laissées sans soutien par le départ de leur chef sous les drapeaux.

Pour les pauvres vieux

De la *Semaine catholique*, partie officielle :

Il paraît inopportun de parler de collectes en ces temps, et cependant plus que jamais les œuvres d'assistance auront besoin d'aide. Les vieillards, plus que d'autres peut-être, auront à souffrir des restrictions causées par la guerre. Il est de notre devoir de leur apporter un minimum de nourriture, de vêtements, de chauffage. Nous espérons donc que, comme par le passé, la collecte en faveur des vieillards aura l'appui désiré. N'oublions pas que le subside fédéral est proportionné aux sommes récoltées ; faisons un petit sacrifice en faveur de nos frères malheureux. La charité que nous ferons attirer les bénédictions du ciel sur notre population.

Basilique de Notre-Dame

Demain, à l'occasion de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, la messe de 9 heures à Notre-Dame sera chantée et suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Abonnements militaires

Fr. 1.50 par mois

à envoyer en même temps que l'adresse très exacte à l'administration de la « LIBERTÉ », compte de chèques IIa 54, Fribourg.

Le devoir civil

Du comité d'assainissement économique :
Derrière la barrière protectrice de notre armée il faut que la vie civile s'organise et s'adapte aux circonstances. Le départ de centaines de milliers d'hommes qui ont dû quitter leur travail amène inévitablement des perturbations, demande des changements et d'autres dispositions de travail. Combien de petits commerces, d'échoppes d'artisans, sont vides. Sur combien de petits domaines la femme reste seule avec les enfants !
La Suisse développe les œuvres de solidarité. Déjà des femmes au grand cœur s'occupent des Suisses revenus de l'étranger, des lessiveries de soldats, de la grande détresse de nos campagnes qui souffrent du manque de bras. Jeunes filles vaillantes et éclairées « toujours prêts » offrent leurs bras et leur bonne volonté à ceux qui auraient besoin d'eux pour faire continuer la vie à la campagne, à la ferme.

Avec raison, on s'occupe des familles d'ouvriers, d'employés qui ont dû laisser leurs familles dans l'incertitude du lendemain. Ces ouvriers et ces employés se demandent s'ils retrouveront leur famille en bonne santé, s'ils retrouveront le pain, la place au bureau, à l'établissement ou à l'usine. Chaque soldat doit pouvoir reprendre la situation qu'il a dû abandonner pour répondre à l'appel du pays.

Notre armée comprend aussi dans ses rangs un grand nombre d'artisans, de petits commerçants, de petits patrons. Ils en sont un des éléments les plus précieux et les plus solides.

Ils sont en général sous-officiers ou officiers subalternes. Ces hommes ont obéi sans murmure à l'ordre de mobilisation, bien qu'ils fassent des sacrifices économiques importants, car le commerce et l'atelier sont toujours intimement liés à leur activité personnelle. Si le patron est mobilisé, c'est la tête de l'entreprise qui manque. Et il ne faut pas oublier que, durant les années de crise, la lutte contre les grands magasins n'a pas permis à nos artisans et détaillants de faire des réserves et des économies. C'est dire quelles perturbations la mobilisation apporte dans le budget de ces modestes ménages. La femme doit alors faire l'impossible pour maintenir l'activité du commerce et de l'atelier. Les enfants seront ses collaborateurs et s'efforceront de remplacer le chef de famille.

Cette volonté d'assurer l'existence du commerce et de l'atelier de l'artisan doit rencontrer l'appui du public, de la clientèle. Celle-ci montrera son esprit patriotique, sa compréhension pour le sacrifice du mobilisé, en restant fidèle à son fournisseur habituel. Le peuple considérera avec sympathie la situation des commerçants mobilisés. Il fera ainsi un bel acte de solidarité.

Pour la femme

« La Joie de vivre » est une publication d'hygiène et d'esthétique féminines. Elle se présente sous la forme d'une plaquette qui résume ce que toute femme doit savoir pour se bien porter, pour plaire, partant, pour être heureuse.

Pour obtenir ce petit ouvrage, indispensable à toute femme soucieuse de son bonheur, il suffit d'en faire la demande écrite à La Suisse, assurances vie et accident, département « n », rue de la Paix, 6, à Lausanne, qui vous l'enverra à titre gracieux. 459

† M. Aloys Vonderweid

Comme la Liberté d'hier l'a annoncé, M. Aloys Vonderweid, ancien chef de service au département des communes et des paroisses, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 69 ans.

M. Aloys Vonderweid était né le 26 août 1870. Il fit ses études classiques au collège Saint-Michel et suivit ensuite les cours de l'École de droit. Il faisait alors partie de la Romania, section des Etudiants suisses qui réunissait à Fribourg les étudiants catholiques de langues française et allemande. Il fut le premier président de la nouvelle section Sarinia lorsque la Romania se partagea en deux sections : l'Alemannia et la Sarinia.

M. Aloys Vonderweid poursuivit ensuite ses études juridiques à Munich. Sa licence en droit obtenue, il devint rédacteur de l'Ami du peuple, journal qu'il rédigea de 1896 à 1900. A ce moment, il fut appelé par le Conseil d'Etat au poste de greffier près le Tribunal du Lac à Morat, qu'il occupa du 6 novembre 1900 au 31 mai 1907, où il fut nommé préfet de la Broye.

Il laissa dans ces deux districts le souvenir d'un fonctionnaire excellent, au caractère avenant et loyal.

Le 2 mars 1909, M. Vonderweid fut nommé greffier du Tribunal de la Sarine. Il remplit ces fonctions de la manière la plus consciencieuse pendant près de dix ans. Le 13 juillet 1918, il fut investi de la présidence du Tribunal, qu'il exerça avec dignité jusqu'en 1924. Le 25 octobre de cette année, M. Vonderweid fut appelé à la tête du Département des communes et des paroisses, en qualité de chef de service. Il remplit ces fonctions jusqu'au 1^{er} octobre 1937, où il prit sa retraite.

Selon une tradition qui, jusqu'alors, assignait au président du Tribunal de la Sarine une place au Grand Conseil, M. Aloys Vonderweid fut élu, le 10 août 1919, député en remplacement de M. Chuard, conseiller d'Etat, qui venait de prendre sa retraite. Il siégea au Grand Conseil jusqu'à sa nomination au Département des communes et paroisses, en 1924. Il remplit en outre, les fonctions de membre de la commission administrative de Bellechasse, depuis 1913, et celles de membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat depuis 1920.

M. Vonderweid avait également servi le pays dans l'armée. Il avait été capitaine dans le bataillon 17 et était fort aimé de ses soldats.

M. Aloys Vonderweid laisse le souvenir d'un homme droit, d'un bon chrétien et d'un fervent patriote.

Chronique judiciaire

Tribunal pénal de la Sarine

Le Tribunal de la Sarine s'est occupé hier mercredi de deux vols de bicyclettes.

Ferdinand A., récidiviste, s'était emparé, le 6 septembre, d'une bicyclette qui stationnait près de la cathédrale de Saint-Nicolas. Peu auparavant, il avait volé à Berne un autre cycle. Le Tribunal l'a condamné à trois mois de prison. Le prévenu devra, en outre, répondre devant l'autorité bernoise du vol commis à Berne.

André S. avait loué une bicyclette à un marchand de Fribourg pour se rendre à Genève et y rester deux jours. Le marchand n'étant pas rentré en possession du vélo après plusieurs semaines porta plainte. S. invoqua pour sa défense que le vélo loué lui avait été volé et qu'il avait négligé d'en informer le propriétaire. S. qui n'en était pas à son premier coup a été condamné à deux mois de prison.

VENTE DES CARBURANTS ET COMBUSTIBLES LIQUIDES

En complément des avis déjà parus au sujet des nouvelles prescriptions fédérales sur le rationnement provisoire des carburants et combustibles liquides entrées en vigueur le 12 septembre 1939, nous rendons les intéressés attentifs à ce qui suit :
pour les motocyclettes, les voitures de tourisme et de livraisons, les camions, les tracteurs routiers, les autocars, les tracteurs agricoles et industriels, les autorisations d'achat de carburants liquides sont délivrées par le Service cantonal des automobiles, à Fribourg, contre présentation ou envoi du permis de circulation. Les propriétaires des tracteurs ou autres machines agricoles justifieront leur demande en produisant une attestation délivrée par l'autorité communale de leur lieu de domicile ;

pour usage domestique, des autorisations d'achat pour 1 litre de benzine ou d'alcool à brûler, ou 5 litres de pétrole, au maximum, sont délivrées par les autorités communales ;

la vente de combustibles liquides à des boulangeries ou à d'autres exploitations artisanales et industrielles est subordonnée à un permis qui doit être demandé à l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, section de la production d'énergie et de chaleur, rue Fédérale, 8, à Berne.

Après avoir vendu les quantités de carburants et combustibles liquides, marquées sur les cartes et attestations délivrées, le débitant ne pourra se réapprovisionner que jusqu'à concurrence des mêmes quantités et contre la remise desdites cartes et attestations. Le fournisseur devra garder ces cartes et attestations pour justifier les ventes faites par lui conformément aux prescriptions.

Toutes les personnes qui font le commerce des carburants et combustibles liquides (importateurs, grossistes, détaillants) devront tenir constamment à jour, en y inscrivant les entrées et les sorties, l'inventaire de leur stock de carburant et combustibles liquides et le mettre à la disposition des agents de contrôle.

Direction de l'Intérieur
Office central pour l'économie de guerre.

Secours militaires

Les secours militaires, pour les familles des soldats mobilisés, de Fribourg, seront distribués, à l'avenir, le jeudi et le vendredi, à la police locale, Maison de ville N° 1, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Gemischer Chor und Männerchor Freiburg. — Heute Donnerstagabend, um 8 1/2 Uhr kurze gemeinsame Probe für den Bettag. (Gambach). Alle in Freiburg anwesenden Aktiven werden vollzählig erwartet.

RADIO

Vendredi, 15 septembre

Radio-Suisse romande
7 h., informations. 12 h. 30, informations. 18 h. 50, bulletin financier de la semaine. 19 h. 50, informations. 20 h. 5, concert par l'orchestre de la Suisse romande. 20 h. 55, suite du concert. 21 h. 40, virtuoses espagnols, 22 h. 20, informations.
Stations étrangères
Paris P. T. T., 20 h. 30, concert par l'Orchestre national. Paris-Radio, 13 h. 25, Symphonie en si bémol majeur, de Chaousson. 18 h. 15, pièces pour violoncelle. 19 h. 45, informations. 20 h. 15, pièces pour alto. 20 h. 30, théâtre : Macbeth, adaptation du drame de Shakespeare. Strasbourg, 12 h. 40, informations. 19 h. 30, radio-journal de France.

Secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher

HENRI COMTE

tailleur

10, Avenue de la Gare, 2^{me} étage

a l'honneur d'aviser sa clientèle que son atelier reste ouvert pendant la mobilisation

UNIFORMES D'OFFICIERS

Travail très soigné 14260

VIENT DE PARAÎTRE

l'Almanach historique

Messenger Boiteux

Fondé à VEVEY en 1708

Liste complète des foires Prix : 60 centimes

ON DEMANDE un

APPRENTI-FROMAGER

Entrée tout de suite. S'adresser à la :
Laiterie de VILLARON, 14296

GARÇON

de 13 à 16 ans, pourrait apprendre la langue allemande, dans famille catholique. Devrait aider aux travaux des champs d'une petite exploitation agricole et pourrait fréquenter l'école. Très bons soins. 14271
Albert Oser-Seggers, Bristlach No 67, p. LAUFON.

A LOUER

en campagne appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, avec chauffage central. Jardin. S'adresser à 41048 Eugène Jaquet, près de la gare, Grolley.

On cherche

jeune fille, honnête et sérieuse, pour aider à tous les travaux du ménage et au café. Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 14.288 F, à Publicitas, FRIBOURG.

A VENDRE 6 petits porcs

de 7 semaines, chez :
Camille Macherel, à Noréaz, 14282

On demande une Fille de cuisine

bon gage. 3189
S'adr. : Hôtel du Poisson, AUVERNIER.



Mes plants de qualité, bien enracinés :
LE VAINQUEUR, hâtif, productif et rustique, gros fruits rouge foncé, savoureux. — MERTEILLE DE BEX, la reine des fraises à grand rendement, très grosse, de qualité supérieure, convenant pour tous terrains, recommandable aussi pour la montagne. 50 pièces, Fr. 4.—; 100 pièces, Fr. 7.—.
Autres variétés de grand rapport : Mme MOUTOT, CHAPERON ROUGE DE SOUBAE, TARDIVE DE LEOPOLD et HEDWIGE, la reine des fraises des 4 saisons, fruits allongés, rouge foncé, très parfumés. 68-9
50 pièces, Fr. 3.50; 100 pièces, Fr. 6.—.
EXPÉDITIONS AVEC MODE DE CULTURE

Pépinières W. MARLETAZ, Bex - Tél. 5194

25 Feuilleton de la LIBERTÉ

Mère et fils

par CHARLES SILVESTRE

— Claude, dit l'abbé Grandier, en baissant la voix, vous ne pouvez plus prier, mais vous avez prié autrefois et d'un cœur très pur. Gardez toujours ce souvenir. Pour le moment, je ne peux dire autre chose. Gardez toujours, ce souvenir, reprit-il.

— Je me souviens.

— Plus que jamais retentit le mensonge : vous serez comme des dieux. Comment un homme qui se connaît bien lui-même peut-il avoir de l'orgueil ? Et tout à côté de l'orgueil, il y a sa sœur de chienne enragée : l'envie. L'homme devrait montrer quelque modestie : s'il est faible comme un roseau, il salue bien trop souvent à tous les souffles de marécage, et plus inutile que le roseau avec lequel on peut tresser une corbeille où mettre des fruits.

— Vous êtes sévère.

— La solitude mesure. Quant à vous, il s'agit de la très vieille aventure, assez banale.

— Je reçois vos paroles avec respect, c'est vous qui les prononcez.

De nouveau, le regard de M. Grandier l'éclaira de paix extraordinaire.

— Claude, je regarde cette barrière, je vois toujours votre main d'adolescent qui l'ouvrait avec tant de joie. J'entends votre voix de ce temps-là : nous venions nous asseoir ici, quand il faisait beau. Ici, vous avez récité pour la première fois sans faute les vers irréguliers des

Grecs. Et puis, vous avez voulu partir, vous ne rêviez que mécanique.

— C'était bien plus fort que moi. A présent je mène un avion comme je conduis ma voiture. Il se leva pour prendre congé.

— Saluez de ma part votre mère, dit M. Grandier en l'accompagnant. Si vous la connaissiez vraiment, vous resteriez sans parole.

— Je la connais bien.

— C'est impossible, vous êtes bien trop ébloui d'autre chose. Un jour, peut-être...

Il tendit les bras dans un geste rude et lui donna le baiser de paix.

— Comme autrefois.

— Comme autrefois, répondit Claude Mareilles en s'éloignant à la hâte.

Il conduisit sa voiture assez lentement à travers une campagne qui lui rappelait sa première enfance. Il admirait une vallée verte et farouche, un grand espace de pays frissonnant de coudriers, une rivière qui passait du songe au bondissement. Il reconnaissait les creux d'ombre, où il pêchait l'ablette en compagnie de Marcel et François Glénic. Il saluait les paysans qui labouraient ; il se disait qu'un jour la peine serait abolie, la nature obéissante aux hommes. Des cultures à perte de vue favoriseraient les inventions et les machines. La rivière donnerait une précieuse force électrique. Il importait de l'assagir. Les arbres qui morcelaient des champs trop étroits, il faudrait les arracher, faciliter ainsi la culture et tirer toute la richesse du sol. Il sourit de pitié à la vue des hommes qui répandaient encore le fumier d'étable au lieu des puissants engrais chimiques.

— Sainte Routine à tête de loup ! dit-il à voix haute, en arrêtant sa voiture devant le portail de Laurière.

Mme Glénic s'avança vers lui. « Comme elle est mal fagotée ! pensa-t-il, à peine a-t-elle quarante ans. »

Elle dit quelques mots d'accueil qui le firent rire sous cape. Il entra dans un salon, où le lustre pendait à l'ancienne mode, en robe de gaze.

— Excusez-nous, les fauteuils sont garnis de housses, dit-elle. On les découvre seulement pour les fêtes. Nous sommes toujours aux champs. Marcel et François travaillent comme des journaliers, mon mari est à la foire de Reverdon, depuis ce matin. Et je surveille une lessive. C'est toujours une grande affaire. J'ai fait porter le linge à la rivière, il faut du soleil. Il y en a. Il sera blanc comme la neige. Vos camarades rentreront à la nuit tombante. Chacun laboure sa pièce de terre.

— Une vraie vocation. Je croyais que leur zèle ne pouvait durer.

— Le zèle ne dure jamais ; c'est beaucoup mieux que du zèle.

— Ils étaient capables de bien autre chose.

— Ils sont capables de tenir notre bien, dit-elle avec une gracieuse solennité qui le démonta.

— Ils pouvaient avoir une légitime ambition et réussir. Ambition ou plutôt devoir de tenir des places auxquelles ils manqueraient certainement.

— Ici, il n'y a pas de places, dit-elle tout amusée, il y a de la place. Je leur ai permis de fortes études, ils ont appris à penser. Ils ont choisi de cultiver leur domaine, laissez-moi ne pas les blâmer. Ils ne m'ont pas demandé conseil.

Elle s'arrêta de parler et le fixa vivement de ses petits yeux bleus :

— Vous ne pouvez les juger.

— Pas un instant. Je les tiens en haute estime. Je voulais dire que leur intelligence pouvait trouver une belle carrière.

— Croyez-vous que les imbéciles doivent peupler nos campagnes ?

— Je ne veux pas dire cela, madame.

— Demanderai-je des nouvelles de votre métier ? Je n'y entends rien. Vous savez combien j'aime votre mère. Pour son bonheur, je voudrais vous voir mener l'existence de mes garçons.

— Elle devrait laisser les Allois et les affermer, s'il était possible.

— Oui, voilà plus de dix ans qu'elle porte une charge comme une croix qui pourrait l'écraser mais rien ne saurait l'en empêcher. Continuer ainsi, tandis que vous lui manquez, c'est tenter Dieu. Mais je crois qu'il ne déteste pas d'être ainsi tenté, si je peux dire.

Il découvrit sur le visage de cette femme simple une grandeur obscure, qui l'attrista. Le jour baissait, un rayon rouge touchait la gaze du lustre, éveilla un éclair de cristal.

— Une femme comme un soldat, reprit Mme Glénic. Elle me fait penser à l'histoire de l'Antiquité, que notre maîtresse expliquait en classe. Elle s'accroche comme s'accrochaient des mains à une barque. Il faudrait les lui couper toutes les deux et sans doute elle y mettrait les dents.

— C'est un acharnement pénible, dit-il avec une profonde tristesse. Elle aurait voulu m'accompagner, mais elle a dû courir dans je ne sais quelle métairie. Porter secours à des gens sans reconnaissance, peut-être.

— Ce qu'elle fait, c'est pour autre chose que la reconnaissance, elle donne ce qui ne peut se payer. Vous êtes son fils, c'est pourquoi je vous aime bien.

(A suivre.)



Madame Aloys von der Weid, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Théo de Weck, à Délémont ;
Monsieur et Madame Léon Dunand, à Genève ;
Messieurs Gilbert et Paul de Weck ;
Mademoiselle Louise-Danièle de Weck ;
Monsieur Jacki Dunand ;
Mademoiselle Françoise Dunand ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis von der Weid ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ernest Lorson ;
les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloys von der Weid

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 12 septembre, dans sa 69^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 15 septembre, à l'église Saint-Pierre, à 8 h. ½.
Départ du domicile mortuaire, avenue du Moléson, 4, à 8 h. 25.
Honneurs à la sortie de l'église.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Compagnie du chemin de fer
FRIBOURG-MORAT-ANET

fait part du décès de

Monsieur Aloys VON DER WEID
membre du Comité
de la Caisse de pensions du personnel

L'enterrement aura lieu à Fribourg, vendredi, 15 septembre.
Départ du domicile mortuaire, avenue du Moléson, 4, à 8 h. 25.



Le Cercle catholique

fait part du décès de

Monsieur Aloys VON DER WEID
membre passif

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 15 septembre, à l'église de St-Pierre, à 8 h. ½.
Départ du domicile mortuaire, avenue du Moléson, 4, à 8 h. 25.

Les familles Etienne, profondément touchées des précieux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, remercient, tout spécialement, Monsieur le Curé de Léchelles, la famille de Monsieur Joseph Pache, à Léchelles, les Jeunes conservateurs, et toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, et les prient d'agréer l'hommage de leur profonde reconnaissance.

ON DEMANDE

une jeune fille pour aider au ménage. Bon gage. 14284

S'adresser au Buffet de la Gare, Noirmont (Jura b.).

A louer

logement de 2 chambres, cuisine, eau chaude et chauffage, et tout confort moderne, tout près de la gare.
S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg.

A vendre un bon cheval de trait

S'adresser à : Yerly MADELEINE, à GUMEFENS.

A vendre Domaines

10 - 15 - 20 - 25 - 30 - 40 - 50 poses, avec habitation, grange, écurie, remise, etc. Prix très intéressants. 15-11

Ecrire : Case Postale 97, Fribourg.

Je désire acheter deux bœufs

de trois ans, sachant travailler, n'ayant pas eu la fièvre aphteuse.

S'adresser à : 14289 Plus TINGUELY, à CUTTERWYL.

Carte de l'Europe Centrale

Echelle 1 : 5 000 000

Prix : Fr. 1.50

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG



Le Conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg

fait part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver par la mort de

Monsieur Aloys VON DER WEID

ancien président du Tribunal
très regretté membre du Conseil d'administration

Les obsèques auront lieu à Fribourg, à l'église de Saint-Pierre, vendredi, 15 septembre, à 8 h. ½.
Départ du domicile mortuaire : avenue du Moléson, 4, à 8 h. 25.



La Commission administrative et la Direction des Etablissements de Bellechasse

font part du décès de

Monsieur Aloys von der Weid

vice-président dévoué
de la Commission administrative

L'enterrement aura lieu vendredi, à 8 h. ½, à Fribourg.

Les enfants de Madame Rosine-Cretin, à Lentigny, remercient bien sincèrement Messieurs les Curés, les Révérendes Sœurs de Menzingen, et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la mort de leur chère mère.

Cinéma ROYAL

PROLONGATION

Ce soir, à 20 h. 30, irrévocablement dernière représentation du plus gai de tous les films

TROIS ARTILLEURS au PENSIONNAT

avec les rois du rire
R. Toutain — Pierre Larquey — R. Cordy
TARIF RÉDUIT

A 18 h. 30 :
Séance spéciale pour militaires avec le programme ci-dessus
Prix des places : —60, 1.10 et 1.60

DEMAIN AU CAPITOLE

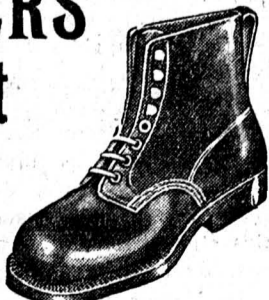
en reprise A TARIF RÉDUIT
La plus grandiose réalisation cinématographique en couleurs naturelles
Les Aventures de

Robin des bois

Dès samedi : un grand film policier

SOULIERS sport

très solides
27-29 Fr. 8.80
30-35 Fr. 9.80



Kurth FRIBOURG
R. Lausanne, 51 & R. Lausanne 2



Monsieur Oswald Volery, à Aumont ;
Mademoiselle Nathalie Volery ;
Monsieur et Madame Arthur Berchier-Volery et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Henri Volery-Volery et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Marc Volery-Volery et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Conrad Volery-Rey et leurs enfants ;
les familles parentes, alliées et amies,
font part de la perte douloureuse de leur chère et bien-aimée épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente

Madame Joséphine VOLERY

née Charrière

décédée le 12 septembre, dans sa 75^{me} année, après une longue maladie patiemment supportée, munie des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu à Aumont, vendredi, 15 septembre, à 9 h. ½.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

DOCTEUR

Joseph Müller

Dentiste

ABSENT

Jusqu'à nouvel avis.

Sténographie

Leçons sont données par demoiselle diplômée. Se rend chez particuliers. Prix modéré. 41062

E. FOLLY, Grand-Fontaine, 31.

Jeune fille

CHERCHE PLACE comme SOMMELIÈRE. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous chiffres P 7.568 B.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH

Tél. 143 Fribourg rue de Romont

Cinéma Royal

Dès vendredi un film passionnant

COUPS DE FEU

avec Mireille BALIN

CAPITOLE

Ce soir, pour la dernière fois
LES JUSTICIERS du FAR-WEST

suite et fin du « MASQUE NOIR »
mouvement — gaieté — émotion — action

De 18 h. 30 L'HEURE du SOLDAT à 20 h. avec le programme du soir.



avise son honorable clientèle qu'elle continue son activité

VISITEZ notre exposition

Vous y TROUVEREZ un grand choix de :

- Chambres à coucher ●
- Salles à manger ●
- Petits meubles ●
- Literie — Tapis — Rideaux et accessoires ●

Fabrique et exposition : Grands-Places, 26

Magasin : Rue de Lausanne, 55

FIAT 500

4 Cyl. 3 C. V.

avec tous les perfectionnements modernes, tels que freins hydrauliques et roues indépendantes.

Consommation 5 à 6 litres aux 100 km.

Prix : Conduite intérieure Fr. 2.550.—
Conduite intérieure transformable Fr. 2.800.—

Agents : SPYCHER & Cie

GARAGE DE LA GARE, FRIBOURG

Le docteur Clément

reprendra ses consultations

jeudi 14 septembre

Dr Déglise

a repris ses consultations et visites.

Dr L. Grobéty

médecin-chirurgien-dentiste

Place de la Gare, 37

de retour du service militaire

Hongreur

Eug. Jungo Chénens de retour

Dr Ch. P. RYSSEL

médecin - dentiste

a repris ses consultations. 250-3



RAVIOLIS ROCO

une perfection!



Baume St-Jacques



les douleurs provoquées par les jambes ouv., varices, coups de soleil, hémorroïdes, engelures, écorchures. C'est le remède bien connu, préparé par C. Trautmann, pharm., Bâle. Prix : Fr. 1.75. Dépôt général : Pharmacie St-Jacques, Bâle. En vente dans toutes les pharmacies.